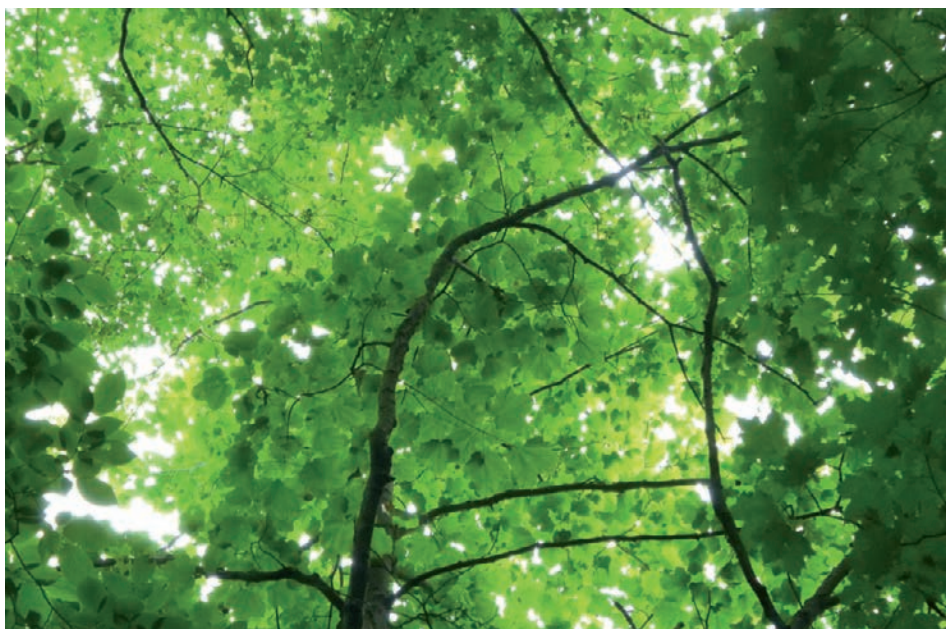


Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île

Inventaire des espèces floristiques à statut particulier

Décembre 2013



Version finale

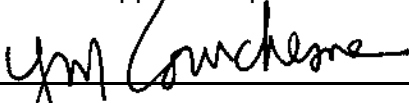
7181_get_couvert_flore_140212.ai

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île

Inventaire des espèces floristiques à statut particulier

Version finale

Approuvée par :



Yvon Courchesne, directeur de projet

SOMMAIRE

Dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, Hydro-Québec Équipement et services partagés a mandaté GENIVAR pour réaliser un inventaire des espèces floristiques à statut particulier. Les objectifs de cette étude étaient d'identifier les espèces floristiques à statut particulier potentiellement présentes dans les corridors étudiés, de déterminer les caractéristiques de leur habitat et de réaliser un inventaire des habitats les plus susceptibles d'abriter de telles espèces le long des tracés à l'étude.

À la suite de la détermination des habitats potentiels des espèces floristiques à statut particulier, des survols héliportés des tracés étudiés ont été réalisés les 12 et 13 juin 2012 ainsi que le 8 mai 2013 afin de sélectionner les habitats à inventorier. Les critères de sélection pris en compte étaient l'intégrité du milieu et de la zone tampon, la maturité du peuplement ainsi que la rareté et l'unicité du milieu à l'échelle locale et régionale. Par ailleurs, les habitats susceptibles d'abriter plusieurs espèces floristiques à statut particulier étaient privilégiés dans la sélection. Au total, 130 habitats potentiels ont été sélectionnés pour les inventaires à la suite des survols. De ceux-ci, 17 n'ont pas été inventoriés pour différentes raisons : impossibilité d'atterrir en hélicoptère, habitats non touchés par le projet, habitats situés le long d'un tracé qui a été abandonné par Hydro-Québec en cours de mandat.

En 2012, trois campagnes d'inventaire visant la recherche de plantes estivales ont été réalisées dans des habitats potentiels, soit une au début de juillet (11 et 12 juillet) et deux de la fin juillet au début d'août (du 30 juillet au 3 août et du 14 au 16 août). En 2013, trois campagnes d'inventaire ont été menées, soit une à la fin mai (du 27 au 31 mai) pour les plantes printanières, une en juillet pour les plantes estivales (du 8 au 19 juillet) et une en août pour les plantes estivales tardives (du 13 au 15 août et le 26 août). Au total, 70 milieux humides, 42 habitats forestiers et un affleurement rocheux ont été visités.

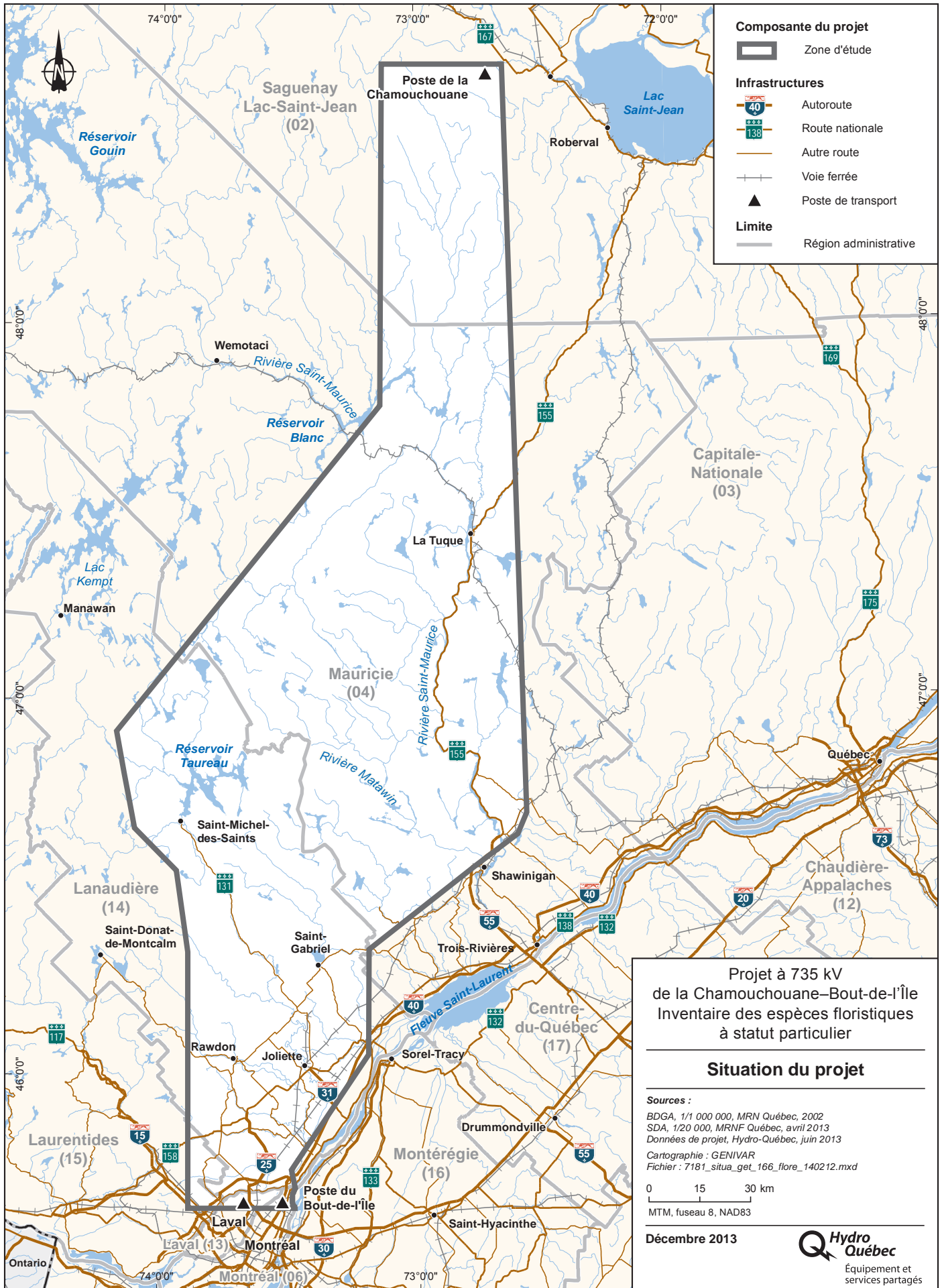
L'inventaire a permis de recenser 76 occurrences de plantes à statut particulier. De celles-ci, 60 sont associées à des espèces floristiques vulnérables à la cueillette, soit l'asaret du Canada (*Asarum canadense*), l'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*), la cardamine carcajou (*Cardamine diphylla*), le lis du Canada (*Lilium canadense*), la matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris* var. *pensylvanica*), l'uvulaire à grandes fleurs (*Uvularia grandiflora*), le trille blanc (*Trillium grandiflorum*) et la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*). Le statut de ces espèces repose sur leur vulnérabilité aux pressions anthropiques et non sur leur rareté.

Six occurrences sont associées à des espèces désignées vulnérables, soit l'ail des bois (*Allium tricoccum* var. *tricoccum*), le conopholis d'Amérique (*Conopholis americana*) et l'érable noir (*Acer nigrum*). Les dix autres occurrences concernent des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : le carex de Mühlenberg (*Carex muehlenbergii* var. *muehlenbergii*), la platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*), le noyer cendré (*Juglans cinerea*), le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*) et la woodwardie de Virginie (*Woodwardia virginica*). La dryoptère de Clinton (*Dryopteris clintoniana*) a également été observée, mais cette plante a été retirée de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en juin 2013.

Les occurrences sont principalement situées dans la portion sud du territoire étudié, soit dans le sud de la région de Lanaudière ainsi qu'à Laval. Quelques populations sont également présentes dans la région des Laurentides. Aucune espèce floristique à statut particulier n'a été observée dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de Montréal.

Référence à citer :

GENIVAR. 2013. *Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. Inventaire des espèces floristiques à statut particulier*. Étude sectorielle préparée pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. Montréal, GENIVAR. 33 p. et annexes.



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Hydro-Québec Équipement et services partagés

Christiane Rompré	Chargée de projets – Environnement
Marie-Josée Grimard	Conseillère – Environnement

GENIVAR INC.

Yvon Courchesne	Directeur de projet
Réal Goudreau	Chargé de projet
Andréanne Bergeron	Biologiste
Jean Deshayé	Botaniste
Tommy Landry	Agronome
Virginie Laberge	Biologiste
Richard Paquet	Photo-interprète
Mylène De Champlain	Biologiste
José Bescos	Cartographe
Nancy Laurent	Technicienne en éditique

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
1.1	Mise en contexte.....	1
1.2	Objectifs.....	2
2	MÉTHODE	7
2.1	Zones d'étude	7
2.2	Identification des espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés.....	7
2.3	Détermination des habitats potentiels.....	8
2.4	Sélection des habitats visés par les inventaires sur le terrain	9
2.5	Inventaires sur le terrain	10
2.5.1	Inventaires de 2012.....	10
2.5.2	Inventaires de 2013.....	10
2.5.3	Relevés floristiques	10
3	RÉSULTATS	13
3.1	Portrait général.....	13
3.2	Description détaillée des espèces floristiques à statut particulier inventoriées	14
3.2.1	Espèces vulnérables	14
3.2.2	Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.....	20
4	ESPÈCES FLORISTIQUES À STATUT PARTICULIER DANS L'EMPRISE DU TRACÉ RETENU	25
5	CONCLUSION	29
6	RÉFÉRENCES	31

TABLEAU

Tableau 1 :	Espèces floristiques à statut particulier recensées lors des inventaires de 2012 et 2013.....	15
-------------	---	----

CARTE

Carte 1 :	Corridors inventoriés (2012).....	3
Carte 2 :	Corridors inventoriés (2013).....	5
Carte 3 :	Tracé retenu (2013).....	27

ANNEXES

- Annexe A : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés
- Annexe B : Dossier cartographique
- Annexe C : Fiches floristiques
- Annexe D : Photographies

1 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

L'étude d'impact sur l'environnement du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île a été réalisée en deux phases, soit une étude de corridors (2010-2011) et une étude de tracés (2012-2013). Ces deux phases visaient à dégager progressivement le meilleur tracé possible au terme d'études environnementales et techniques détaillées. Le choix du corridor préférable et la détermination du tracé retenu ont reposé par ailleurs sur une consultation élargie dans le milieu qui a permis d'optimiser le tracé de ligne dans la partie nord du territoire et conduit l'entreprise à modifier le tracé proposé dans le sud de Lanaudière.

Étude de corridors

Au terme d'une consultation dans les différentes régions administratives touchées par le projet, Hydro-Québec a retenu un seul corridor dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la région de la Mauricie (voir la carte 1). Dans la portion nord de Lanaudière, deux corridors ont été analysés, soit le corridor ouest, qui longe en grande partie l'axe d'une ligne existante (circuit 7016), et le corridor centre, localisé à l'est du réservoir Taureau. Ces deux corridors se rejoignent plus au sud à la hauteur de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Dans la portion sud du territoire, un seul corridor a été retenu jusqu'au poste du Bout-de-l'Île, à Montréal.

Étude de tracés

Inventaires de 2012

Un premier inventaire des espèces floristiques à statut particulier a été réalisé par GENIVAR à l'été 2012. Les milieux inventoriés étaient tous situés le long d'un tracé préliminaire élaboré dans les corridors retenus (voir la carte 1). Toutefois, aucun inventaire n'a été réalisé dans le corridor centre, situé à l'est du réservoir Taureau, puisqu'il a été abandonné par Hydro-Québec avant le début des inventaires. En effet, un consensus s'est dégagé autour du corridor ouest. Par ailleurs, aucun inventaire n'a été réalisé en terres privées le long du tracé étudié entre Rawdon et le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal.

Inventaires de 2013

À la suite de la consultation sur les tracés, réalisée au cours de l'année 2012, Hydro-Québec a procédé à des ajustements dans la partie nord du territoire étudié. Ainsi, en Mauricie, une variante de tracé de 40 km a été élaborée au sud du réservoir Blanc afin d'éviter la rivière Vermillon et une variante de 15 km a été élaborée à la hauteur du lac Cousacouta, un peu plus au sud (voir la carte 2).

Dans la partie sud de Lanaudière, le tracé a fait l'objet d'un important changement. Une nouvelle variante de tracé de 60 km a été élaborée entre la municipalité de Rawdon et le poste de Duvernay, situé à Laval (voir la carte 2). L'alimentation du

poste du Bout-de-l'Île se fera désormais par la construction d'un tronçon de ligne de 19,4 km entre Saint-Roch-de-l'Achigan et Montréal.

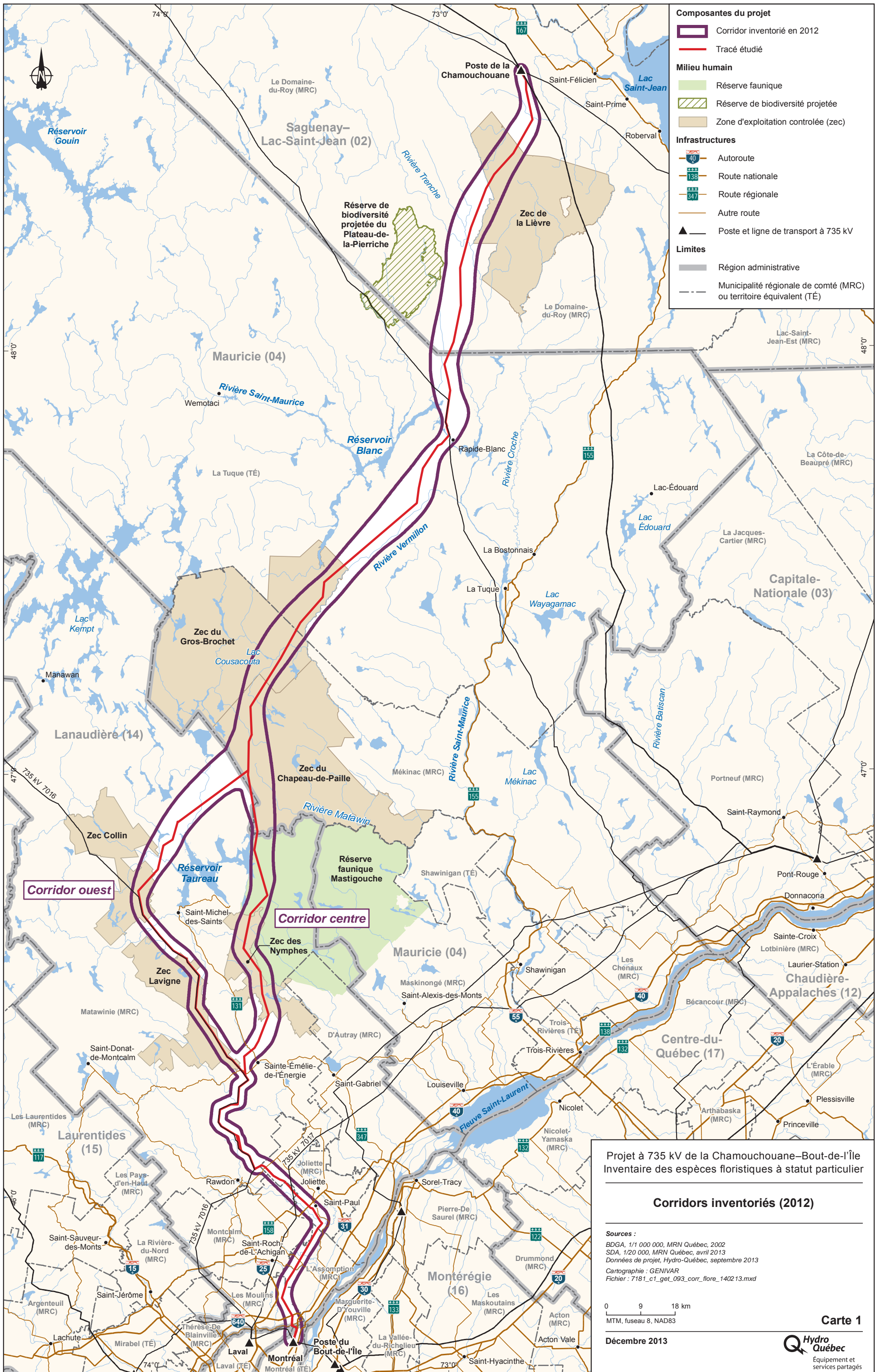
Les changements apportés au projet ont requis une seconde campagne de terrain au cours du printemps et de l'été 2013 pour réaliser des inventaires complémentaires d'espèces floristiques à statut particulier le long des nouvelles sections de tracés. Les milieux visités ont principalement été répartis le long de la ligne existante (circuit 7016) entre Rawdon et le poste de Duvernay, à Laval. Les autres milieux inventoriés étaient situés en Mauricie, au sud du réservoir Blanc et à la hauteur du lac Cousacouta, ainsi que dans la portion sud du territoire entre Saint-Roch-de-l'Achigan et le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal (voir la carte 2). Des inventaires complémentaires ont en outre été réalisés dans la portion du corridor située entre Sainte-Émélie-de-l'Énergie et Rawdon, dans Lanaudière.

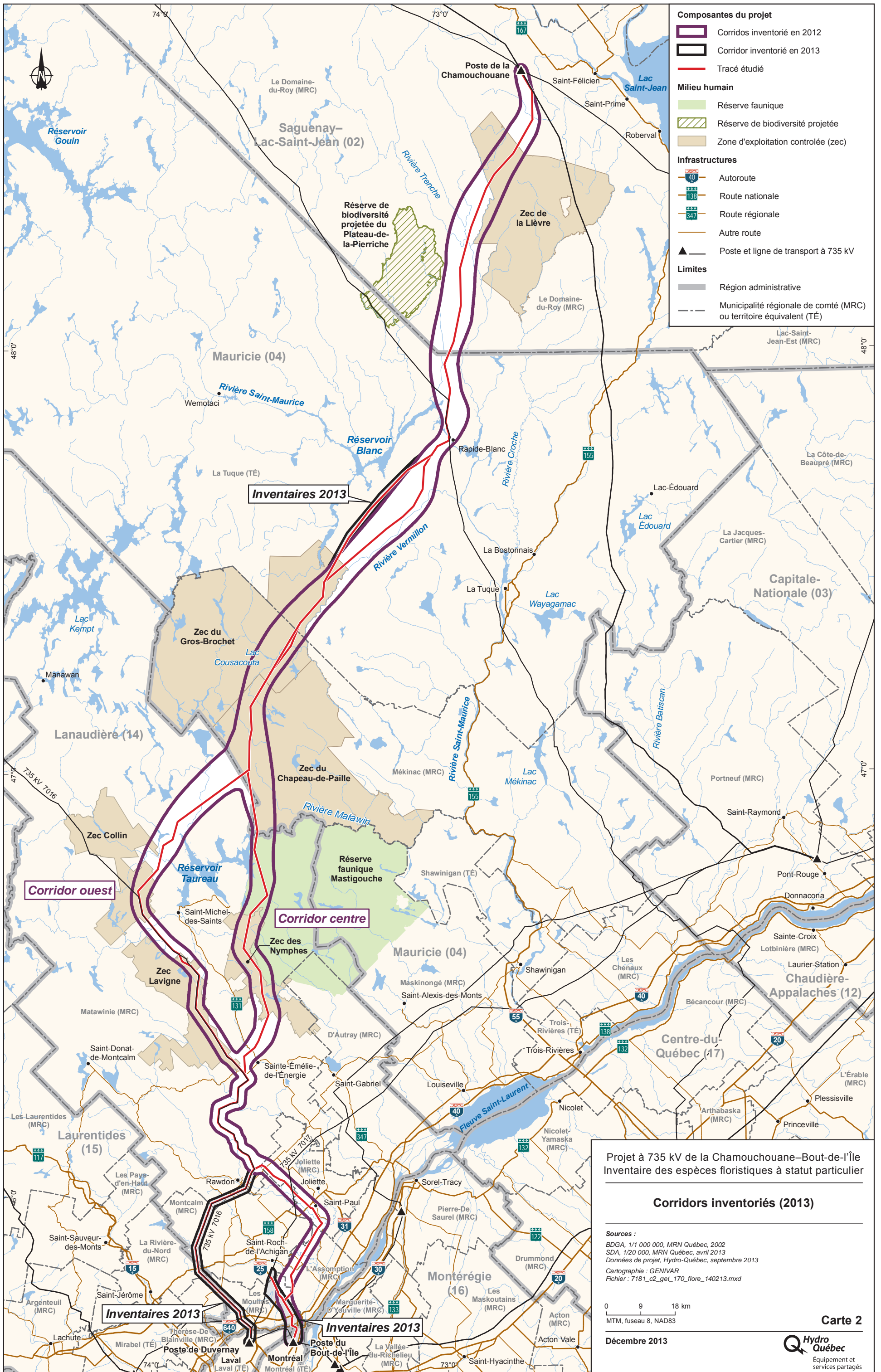
La méthode de travail et les résultats des inventaires sont présentés dans les chapitres qui suivent.

1.2 Objectifs

L'étude des espèces floristiques à statut particulier vise les objectifs suivants :

- dresser la liste des espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés et déterminer les caractéristiques de leur habitat ;
- identifier les habitats potentiels de ces espèces par des critères cartographiques dans une bande de 1 à 2 km de largeur centrée sur les tracés étudiés ;
- sélectionner les habitats les plus susceptibles d'abriter des espèces floristiques à statut particulier parmi les habitats potentiels identifiés précédemment ;
- inventorier les habitats potentiels retenus.





2 MÉTHODE

La recherche d'espèces floristiques à statut particulier est adaptée à la particularité du projet, soit une ligne électrique mesurant environ 400 km reliant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la région métropolitaine. La longueur de la ligne a influencé la méthode d'inventaire puisque seuls les milieux les plus susceptibles d'abriter des plantes à statut particulier ont été sélectionnés pour les visites sur le terrain. La méthode utilisée est détaillée ci-après.

2.1 Zones d'étude

Corridors étudiés

L'identification des espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes a été effectuée dans les corridors étudiés, dont la largeur varie entre 2 et 10 km (voir la carte 2).

Zone d'étude détaillée

La détermination des habitats potentiels d'espèces floristiques à statut particulier a été réalisée à l'intérieur de la zone d'étude détaillée qui correspond à une bande de 1 à 2 km de largeur centrée sur les tracés étudiés (voir la carte A, à l'annexe B).

Zone d'étude restreinte

La recherche sur le terrain d'espèces floristiques à statut particulier a été effectuée dans une zone d'étude restreinte représentée par une bande de 100 m de largeur le long des tracés étudiés (voir les cartes B et C, à l'annexe B).

2.2 Identification des espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés

Une liste d'espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés a été établie. L'information concernant la présence confirmée d'espèces floristiques à statut particulier dans ces corridors s'appuie, en grande partie, sur les données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2013 et 2011), sur les résultats d'une étude récente réalisée dans le cadre de la protection des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de la rivière des Mille Îles, à Laval (Boutin et coll. 2010), ainsi que sur des données d'inventaires obtenues de la Ville de Montréal pour le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies (Ville de Montréal, 2011).

Les espèces potentiellement présentes ont été déterminées à partir de la *Liste des plantes menacées ou vulnérables selon la présence et le potentiel de présence dans les régions administratives* produite par le CDPNQ (2008a), ainsi qu'à partir des mentions obtenues du CDPNQ (2011) relativement à la zone d'étude élargie du projet (voir la carte de situation de projet). On a complété la liste des espèces

potentielles à partir de données d'inventaire provenant de certains organismes du milieu (comme la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons [2010], au Saguenay–Lac-Saint-Jean) et d'études floristiques récentes associées à d'autres projets touchant les corridors étudiés (Hydro-Québec TransÉnergie, 2010a et 2010b).

On trouve au tableau A-1, de l'annexe A, l'ensemble des espèces à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors à l'étude, soit 78 au total. Il précise le statut au Québec et au Canada de chaque espèce, son habitat type, sa probabilité de présence dans les corridors étudiés selon la région administrative ainsi que les diverses sources d'information consultées. Le tableau n'inclut pas les plantes aquatiques puisque aucun support ne sera construit dans un cours d'eau ou un plan d'eau, à l'exception de quelques pylônes qui seront installés dans la rivière des Prairies dans le cadre de la construction d'un tronçon de ligne de 19,4 km qui alimentera le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal. Toutefois, aucun herbier aquatique n'a été recensé à l'emplacement prévu des pylônes (Gravel et Fleury, 2011).

La probabilité de présence des espèces à statut particulier dans les corridors à l'étude varie d'élevée à improbable. On a établi cette probabilité en tenant compte de la répartition connue de ces espèces au Québec et de la présence d'habitats types dans les corridors. Le guide d'identification *Plantes rares du Québec méridional* (FloraQuebeca, 2009) ainsi que la *Liste des plantes menacées ou vulnérables selon la présence et le potentiel de présence dans les régions administratives* (CDPNQ, 2008a) ont servi de guides de référence. Enfin, un botaniste de plus de 40 ans d'expérience en inventaire floristique au Québec, notamment sur les plantes à statut particulier, a assuré la validation de ces données.

2.3 Détermination des habitats potentiels

On a déterminé les habitats potentiels des espèces floristiques à statut particulier identifiées à l'étape précédente, en comparant les caractéristiques de leurs habitats fournies dans la documentation spécialisée à celles des habitats présents dans les corridors étudiés. En ce qui concerne les habitats forestiers potentiels, on s'est appuyé sur les guides de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables de Dignard et coll. (2008 et 2009) et de Couillard et coll. (2012). La détermination des habitats potentiels a été réalisée dans la zone d'étude détaillée.

On a établi des éléments de recherche cartographique pour toutes les espèces, à l'exception d'une espèce annuelle dont l'habitat n'est pas cartographiable et d'une vingtaine d'espèces, dites généralistes, qui peuvent croître dans différents types d'habitats (voir le tableau A-1, à l'annexe A). Par la suite, des requêtes ont été réalisées en utilisant les fichiers numériques des cartes écoforestières du MRN (troisième et quatrième programmes d'inventaire) ainsi que les données de l'inventaire détaillé des milieux humides effectué par photo-interprétation dans la zone d'étude détaillée (GENIVAR, 2013).

L'étude sectorielle relative aux milieux humides présente en détails la méthode qui a été utilisée pour la photo-interprétation. Dix classes de milieux humides ont été retenues lors de l'exercice : étang de castor, eau peu profonde (herbier aquatique), marais, prairie humide, marécage arbustif, marécage arborescent, tourbière ombrotrophe (ouverte et fermée) et tourbière minérotrophe (ouverte et fermée). D'autres données sur les milieux humides ont été colligées lors de la photo-interprétation, soit la superficie, l'origine (barrage de castors, anthropique ou naturelle) et la présence ou l'absence d'un lien hydrologique avec un cours d'eau ou un plan d'eau.

Comme l'intégrité et la pérennité d'un milieu humide influent directement sur le potentiel d'occurrence de plantes d'intérêt, les milieux humides touchés par les activités du castor n'ont pas été retenus comme des habitats potentiels. Ces milieux résultent d'une perturbation généralement récente et certains, comme les étangs de castor, sont pratiquement dénudés de végétation. De même, les habitats potentiels susceptibles d'abriter uniquement des plantes désignées vulnérables à la cueillette commerciale (ex. : matteucie fougère-à-l'autruche) n'ont pas été retenus. Le statut de ces plantes ne repose pas sur leur rareté, mais sur leur vulnérabilité aux pressions anthropiques. En outre, les promoteurs de projets de développement ou d'aménagement du territoire ne sont pas tenus de mettre en œuvre des mesures d'atténuation en faveur de ces plantes.

La carte A, à l'annexe B, illustre les habitats potentiels identifiés dans la zone d'étude détaillée.

2.4 Sélection des habitats visés par les inventaires sur le terrain

Afin d'inventorier les habitats potentiels possiblement touchés par le projet, la sélection des habitats pour les inventaires sur le terrain a été réalisée selon la méthode au jaugée, dans une zone d'étude restreinte correspondant à une bande de 100 m de largeur le long des tracés étudiés (voir les cartes B et C, à l'annexe B).

Un botaniste expérimenté a fait la sélection des habitats à inventorier lors de trois survols en hélicoptère, les 12 et 13 juin 2012 et le 8 mai 2013. Avant le survol, tous les habitats potentiels identifiés dans la zone d'étude restreinte ont été consignés sur une carte et insérés dans un appareil GPS. Les critères de sélection pris en compte par le botaniste étaient l'intégrité du milieu et de la zone tampon, la maturité du peuplement ainsi que la rareté et l'unicité du milieu à l'échelle locale et régionale. Par ailleurs, les habitats susceptibles d'abriter plusieurs espèces floristiques à statut particulier ont été privilégiés lors de la sélection.

Les survols ont permis de relever d'autres habitats potentiels qui n'étaient pas ressortis lors des requêtes cartographiques. Ces habitats comprennent quelques peuplements forestiers et milieux humides ainsi qu'un affleurement rocheux.

À la suite des survols, on a retenu un total de 130 habitats potentiels à inventorier, soit 75 milieux humides, 54 habitats forestiers et 1 affleurement rocheux. Il importe de préciser que 17 de ces habitats n'ont finalement pas été inventoriés pour les raisons suivantes : impossibilité d'atterrir en hélicoptère, habitats non touchés par le projet ou tracés délaissés en cours de mandat.

2.5 Inventaires sur le terrain

2.5.1 Inventaires de 2012

En 2012, on a réalisé trois campagnes d'inventaire des habitats potentiels de plantes estivales, soit une au début de juillet (11 et 12 juillet) et deux de la fin de juillet au début d'août (du 30 juillet au 3 août et du 14 au 16 août). Les inventaires ont couvert principalement des habitats potentiels situés en terres publiques, mais également quelques habitats situés sur des propriétés privées dans la portion sud du territoire étudié. La plupart des habitats inventoriés ont été atteints en hélicoptère. Au total, 36 habitats potentiels ont été visités, soit 28 milieux humides, 7 habitats forestiers et un escarpement rocheux.

2.5.2 Inventaires de 2013

Trois campagnes d'inventaire ont été menées en 2013, soit une à la fin de mai (du 27 au 31 mai), pour les plantes printanières, une en juillet pour les plantes estivales (du 8 au 19 juillet) et une en août pour les plantes estivales tardives (du 13 au 15 août et le 26 août). Les inventaires de 2013 ont été faits principalement en terres privées dans la portion sud du territoire étudié, à l'exception de quelques habitats situés plus au nord en terres publiques. Les habitats inventoriés ont été atteints en hélicoptère ou en automobile. On a inventorié un total de 84 habitats potentiels, soit 49 milieux humides (dont 7 avaient été visités en 2012) et 35 habitats forestiers.

2.5.3 Relevés floristiques

Les nombreuses informations recueillies sur la flore lors de l'inventaire des habitats potentiels a permis de produire des fiches floristiques (voir l'annexe C). Ces fiches visent principalement à préciser la structure (strates de végétation) et la composition de la végétation de chaque habitat et à évaluer l'importance (recouvrement) des principales espèces. Lorsqu'une plante à statut particulier était recensée, on procédait à un dénombrement et à un relevé phytosociologique selon les standards du MDDEFP, qui incluent les éléments suivants :

- taille (nombre d'individus) et étendue (superficie en mètres carrés) de la population de l'espèce d'intérêt ;
- liste des espèces compagnes avec indices d'abondance ;
- structure de la formation végétale ;
- données physiographiques (pentes, exposition, etc.) ;
- photographies ou croquis du milieu.

On a récolté un nombre tout juste suffisant de plantes aux fins de l'identification de l'espèce. Lorsqu'ils ne trouvaient qu'un ou deux plants, les spécialistes les laissaient en place et prenaient plutôt des photographies. Le personnel des herbiers institutionnels, où les plants prélevés seront éventuellement déposés, vérifieront l'identification des espèces.

De plus, lorsqu'ils trouvaient une ou plusieurs espèces d'intérêt dans un secteur potentiellement touché par le projet, les spécialistes faisaient un effort supplémentaire de recherche dans des secteurs adjacents qui ne seront pas touchés par le projet dans le but de vérifier la présence d'autres populations de ces espèces.

La Base de données des plantes vasculaires du Canada VASCAN (Brouillet et coll. 2010) a été utilisée pour la nomenclature des espèces végétales.

3 RÉSULTATS

La carte B illustre tous les habitats potentiels visités en 2012 et en 2013 tandis que la carte C localise les observations d'espèces floristiques à statut particulier. Les relevés réalisés dans les habitats potentiels sont présentés sous forme de fiches floristiques à l'annexe C. Enfin, des photos des espèces floristiques à statut particulier observées sont jointes à l'annexe D.

3.1 Portrait général

Les inventaires ont permis de recenser 76 occurrences de 16 espèces floristiques protégées en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Le tableau 1 présente un sommaire des résultats (espèce, statut, localisation, dénombrement type de milieu, fiche floristique et numéro de photos).

Des 76 occurrences, 60 sont associées à des espèces floristiques vulnérables à la cueillette, soit l'asaret du Canada (*Asarum canadense*), l'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*), la cardamine carcajou (*Cardamine diphylla*), le lis du Canada (*Lilium canadense*), la matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris* var. *pennsylvanica*), l'uvulaire à grandes fleurs (*Uvularia grandiflora*), le trille blanc (*Trillium grandiflorum*) et la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*).

De plus, six occurrences de trois espèces floristiques vulnérables ont été observées, soit l'ail des bois (*Allium tricoccum* var. *tricoccum*), le conopholis d'Amérique (*Conopholis americana*) et l'érable noir (*Acer nigrum*). Enfin, dix occurrences de cinq espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été observées, soit la woodwardie de Virginie (*Woodwardia virginica*), la platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*), le carex de Mühlenberg (*Carex muehlenbergii* var. *muehlenbergii*), le noyer cendré (*Juglans cinerea*) et le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*). Ajoutons que la dryoptère de Clinton (*Dryopteris clintoniana*) a aussi été observée, mais que cette fougère a été retirée de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en juin 2013.

Les mentions d'espèces floristiques à statut particulier sont situées principalement dans la partie sud de la région de Lanaudière ainsi que dans les régions des Laurentides et de Laval. Aucune espèce à statut particulier n'a été inventoriée dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de Montréal.

Dans la région de Lanaudière, 39 occurrences d'espèces à statut particulier ont été recensées lors des inventaires. La plupart de ces observations sont localisées dans la portion du territoire située au sud de Saint-Alphonse-Rodriguez (voir la carte C, à l'annexe B). Des occurrences de matteucie fougère-à-l'autruche ont toutefois été inventoriées jusqu'aux environs du réservoir Taureau. La plupart des occurrences (27) correspondent à des espèces vulnérables à la cueillette. On y trouve aussi quatre occurrences de conopholis d'Amérique, une d'ail des bois, deux de platanthère à grandes feuilles, trois de noyer cendré, une de carex de Mühlenberg et une de woodwardie de Virginie.

À Laval, 33 occurrences d'espèces à statut particulier ont été notées lors des inventaires. La majorité de ces mentions sont attribuables à des espèces désignées vulnérables à la cueillette (29). On y observe également une occurrence d'érable noir, une de caryer ovale et deux de noyer cendré.

Enfin, dans la région des Laurentides, quatre mentions d'espèces désignées vulnérables à la cueillette ont été consignées. Toutes ces mentions sont présentes dans la municipalité de Sainte-Sophie. Le faible nombre de mentions dans cette région s'explique par le fait que la zone d'étude restreinte recoupe très peu ce territoire.

Par ailleurs, le CDPNQ indique la présence de quatre plantes à statut particulier sur l'île Desrosiers, à Laval (CDPNQ, 2013), qui est recoupée par la zone d'étude restreinte. Il s'agit de l'érable noir, de l'amélanchier gracieux (*Amelanchier amabilis* Wiegand), du noyer cendré et du millepertuis à grandes fleurs (*Hypericum ascyron* subsp. *pyramidatum*). Précisons que cette île n'a pas été visitée lors des inventaires, mais que la présence de ces espèces sera vérifiée par un inventaire sur le terrain avant le début des travaux.

Le CDPNQ recense également une population de noyer cendré qui recoupe la zone d'étude restreinte, dans la municipalité de Rawdon. Toutefois, le site a été visité et aucun spécimen n'y a été observé.

3.2 Description détaillée des espèces floristiques à statut particulier inventoriées

Le texte qui suit précise le nombre et la localisation des plantes à statut particulier observées lors des inventaires. Il présente également certaines caractéristiques relatives à leur biologie, à leur distribution générale et aux raisons liées à leur statut de précarité, s'il y a lieu. Précisons que seules les espèces dont le statut repose sur leur rareté, soit les espèces désignées vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, y sont traitées.

3.2.1 Espèces vulnérables

Ail des bois

Une population d'ail des bois d'environ 300 tiges a été trouvée dans une érablière (voir le milieu F43 sur la carte C) située dans la municipalité de Rawdon, dans Lanaudière (voir la fiche floristique F43 [parcelle F43-2] à l'annexe C et la photo 3 à l'annexe D).

L'ail des bois n'est pas à proprement parler une espèce rare au Québec (Bouchard et coll., 1983). Le développement urbain et agricole ainsi que la cueillette des bulbes en grande quantité ont occasionné une diminution importante des effectifs de l'ail des bois au Québec. Dans le territoire québécois, on en connaît plus de 200 occurrences, dont 60 sont historiques (dernières observations datant de plus de 25 ans) et 11 autres considérées comme disparues.

Tableau 1 : Espèces floristiques à statut particulier recensées lors des inventaires de 2012 et 2013

Espèce		Statut ^a	Coordonnées		Nombre de spécimens	Type de milieu	Fiche floristique (voir l'annexe C)	Parcelle (voir l'annexe C)	Numéro de photo (voir l'annexe D)
Nom français	Nom scientifique		Latitude	Longitude					
Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	VC	46,09864	-73,66982	100 frondes	Habitat forestier	F43	F43-2	1 et 2
			46,10428	-73,67540	500 frondes	Habitat forestier	F45	F45-2	
			45,66826	-73,67422	30-50 frondes	Marécage arborescent	M201	M201-2 et M201-4	
			45,66678	-73,67531	10 frondes	Habitat forestier	F204	F204-1 et F204-5	
			45,66866	-73,67339	20 frondes	Habitat forestier		F204-2 et F204-6	
			45,66564	-73,67711	10 frondes	Habitat forestier	F204-3		
			45,67518	-73,6674	10 frondes	Tourbière minérotrophe boisée	M202	M202-1	
			45,67408	-73,66739	20 frondes	Tourbière minérotrophe boisée		M202-3	
			45,67233	-73,66865	10 frondes	Habitat forestier	F205	F205-2 et F205-5	
46,00117	-73,76331	10 frondes	Marécage arbustif	M209	M209-1 et M209-2				
Ail des bois	<i>Allium tricoccum</i> var. <i>tricoccum</i>	V	46,09864	-73,66982	300 tiges	Habitat forestier	F43	F43-2	3
Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	VC	45,66583 ^b	-73,67678	50-100 individus	Habitat forestier	F204	F204-3 et F204-4	4
			45,67155	-73,66955	10-20 individus	Habitat forestier	F205	F205-1 et F205-4	
			45,67194	-73,66917	10 individus	Habitat forestier		F205-2 et F205-5	
			45,67250	-73,66833	100 individus	Habitat forestier	F205-3		
			45,70721	-73,68389	10 individus	Habitat forestier	F206	F206-1	
Carex de Mühlenberg	<i>Carex muehlenbergii</i> var. <i>muehlenbergii</i>	S	45,70792	-73,68545	50-75 individus	Habitat forestier		F206-2	—
Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	VC	46,00117	-73,76331	100-500 individus	Marécage arbustif	M209	M209-1 et M209-2	5
			46,00288	-73,75966	200 individus	Habitat forestier	F221	F221-1	
Caryer ovale	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	S	45,66875	-73,67330	5 individus	Habitat forestier	F204	F204-6	—
Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	V	46,07594	-73,65912	20 tiges	Habitat forestier	F1 et F2	F1	6, 7 et 8
			46,0752	-73,65909	202 tiges	Habitat forestier		F2	
			46,08894	-73,66421	16 tiges	Habitat forestier	F40	F40	
			46,08879	-73,66626	3 tiges	Habitat forestier	F226	F226-3	
Dryoptère de Clinton	<i>Dryopteris clintoniana</i>	—	45,72962	-73,52961	4 couronnes	Marécage arborescent	M235	M235-1	—
Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	V	45,67161	-73,66934	3-10 individus	Habitat forestier	F205	F205-1 et F205-4	9
Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	VC	46,00117	-73,76331	10 individus	Marécage arbustif	M209	M209-1 et M209-2	10
Matteucie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	VC	46,80754 ^b	-73,98153	3 000-5 000 couronnes	Marécage arborescent	M90-1	M90-1-1	11 et 12
			46,80738	-73,98127	200 couronnes	Marécage arborescent		M90-1	
			46,09864	-73,66982	100 couronnes	Habitat forestier	F43	F43-2	
			46,10428	-73,67540	100 couronnes	Habitat forestier	F45	F45-2	
			45,67601	-73,66734	200 couronnes	Tourbière minérotrophe boisée	M202	M202-2	
			45,67533	-73,66732	2 000-5 000 couronnes	Tourbière minérotrophe boisée		M202-4	
			45,73104 ^b	-73,70298	Plus de 10 000 couronnes	Marécage arborescent	M203	M203-1, M203-2, M203-3 et M203-4	
			45, 80703	-73, 59332	15 individus	Habitat forestier	F200	—	
			45,73156 ^b	-73,70247	2 000-5 000 couronnes	Marécage arborescent	M204	M204-1 et M204-2	
			45,83917	-73,84467	200 couronnes	Habitat forestier	F209	F209-1	
			46,00117	-73,76331	100 couronnes	Marécage arbustif	M209	M209-1 et M209-2	
			46,00141	-73,76097	20 couronnes	Habitat forestier	F220	F220	
			46,05919	-73,66718	300 couronnes	Marécage arbustif	M211	M211-1	
			46,05902	-73,66756	10-20 couronnes	Marécage arbustif		M211-2	
			46,23471	-73,71342	100 couronnes	Marécage arbustif	M234	M234	
			45,84481 ^b	-73,84608	3 000-5 000 couronnes	Marécage arborescent	M253	M253	
46,1216	-73,71059	50 couronnes	Marécage arborescent	M256	M256				

Tableau 1 : Espèces floristiques à statut particulier recensées lors des inventaires de 2012 et 2013 (suite)

Espèce		Statut ^a	Coordonnées		Nombre de spécimens	Type de milieu	Fiche floristique (voir l'annexe C)	Parcelle (voir l'annexe C)	Numéro de photo (voir l'annexe D)
Nom français	Nom scientifique		Latitude	Longitude					
Matteucie fougère-à-l'autruche (suite)	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	VC	46,12971	-73,71297	20 couronnes	Marécage arbustif	M257	M257	11 et 12
			45,80761	-73,59333	200-500 couronnes	Marécage arborescent	M269	M269-1 et M269-2	
			45,80743	-73,59240	100-200 couronnes	Marécage arborescent		M269-1 et M269-2	
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	S	45,67311	-73,66763	2 individus	Tourbière minérotrophe boisée	M202	M202-5	13
			45,67332	-73,66774	1 individu	Tourbière minérotrophe boisée			
			45,73104	-73,70298	2 individus	Marécage arborescent	M203	M203-4	
			46,05908	-73,66742	1 individu	Marécage arbustif	M211	M211-1	
			46,06017	-73,66629	1 individu	Habitat forestier	—	—	
Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	S	45,93775	-73,82783	1 individu	Habitat forestier	F213	F213-2	14
			45,97353	-73,80893	1 individu	Habitat forestier	F217	F217	
Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	VC	45,66826	-73,67422	10 individus	Marécage arborescent	M201	M201-2 et M201-4	15
			45,66678	-73,67531	10-100 individus	Habitat forestier	F204	F204-1 et F204-5	
			45,66866	-73,67339	10-20 individus	Habitat forestier		F204-2 et F204-6	
			45,66583 ^b	-73,67678	75-100 individus	Habitat forestier		F204-3 et F204-4	
			45,67147 ^b	-73,66970	10-100 individus	Habitat forestier	F205	F205-1 et F205-4	
			45,67194	-73,66917	10 individus	Habitat forestier	F205-2 et F205-5		
			45,73174	-73,70366	5-25 individus	Marécage arborescent	M203	M203-1	
			45,84464	-73,84575	10 individus	Marécage arborescent	M253	M253	
			45,84552	-73,84611	10 individus	Habitat forestier	F209	F209-6	
			46,00117	-73,76331	10-20 individus	Marécage arbustif	M209	M209-1 et M209-2	
			46,00146	-73,76326	10 individus	Habitat forestier	F220	F220-2	
Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	VC	45,66692 ^b	-73,67539	100-200 individus	Habitat forestier	F204	F204-1 et F204-5	16
			45,66850 ^b	-73,67343	500-1 000 individus	Habitat forestier		F204-2 et F204-6	
			45,66583 ^b	-73,67679	1 000-2 000 individus	Habitat forestier		F204-3 et F204-4	
			45,67313	-73,66768	20-50 individus	Tourbière minérotrophe boisée	M202	M202-5	
			45,67147 ^b	-73,66971	1 000-10 000 individus	Habitat forestier	F205	F205-1 et F205-4	
			45,67194	-73,66917	10 individus	Habitat forestier		F205-2 et F205-5	
Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	VC	45,66692 ^b	-73,67539	10-50 individus	Habitat forestier	F204	F204-1 et F204-5	17
			45,66856	-73,67339	10 individus	Habitat forestier		F204-2 et F204-6	
			45,66583 ^b	-73,67679	100-200 individus	Habitat forestier		F204-3 et F204-4	
			45,67147 ^b	-73,66971	100 individus	Habitat forestier	F205	F205-1 et F205-4	
			46,06004	-73,66629	10 individus	Habitat forestier	—	—	
Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	S	45,81604	-73,82256	1 000-2 000 frondes	Emprise existante (circuit 7016)	—	—	18

^a: Selon le MDDEFP (Québec, MDDEFP, 2013a) :

VC : espèce vulnérable à la cueillette au Québec.

V : espèce vulnérable au Québec.

S : espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

— : l'espèce ne figure plus sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables depuis juin 2013.

^b: Lorsque l'espèce occupe une superficie importante, la coordonnée centrale de sa population est indiquée.

La plupart des occurrences possèdent un effectif inférieur au minimum viable estimé à 1 000 individus. Depuis 1995, l'ail des bois bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Son commerce est interdit et seule sa récolte en petite quantité, soit un maximum de 50 bulbes par personne par année, est autorisée à l'extérieur des milieux protégés (Québec, MDDEFP, 2013b).

Conopholis d'Amérique

On dénombre quatre occurrences de conopholis d'Amérique totalisant 241 tiges dans la municipalité de Rawdon, soit trois populations de 3 tiges (F226), 16 tiges (F40) et 20 tiges (F1) et une population de 202 tiges (F2) (voir les fiches floristiques F1, F2, F40 et F226 [parcelle F226-3] à l'annexe C et les photos 6 à 8 à l'annexe D). Les plants sont présents dans des chênaies rouges ou des érablières à chêne rouge. Les populations trouvées sont situées près de la limite nord de leur aire de répartition.

Le conopholis d'Amérique est une plante herbacée de la famille des orobanchacées. Il est sans chlorophylle et apparemment toujours parasite des racines des chênes, principalement du chêne rouge (*Quercus rubra*). La plante survit tant que son hôte est vivant. C'est une sciaphile stricte, c'est-à-dire une plante d'ombre.

Au Québec, le conopholis d'Amérique est à la limite nord de son aire de répartition et a une répartition sporadique. On connaît une trentaine d'occurrence dont une dizaine sont historiques. Il se rencontre principalement en Outaouais et en Montérégie, mais il existe une mention historique dans la région du Bas-Saint-Laurent (Lavoie, 1984 ; Dignard, 2005). On estime la population totale à plus de 10 000 tiges (CDPNQ, 2008b). Des décomptes récents font état d'une grande variabilité dans les nombres de tiges recensées d'une année à l'autre. Des facteurs climatiques sont peut-être en cause. Par ailleurs, des observations indiquent que seulement 36 % des individus apparaissent au-dessus du sol, les autres sont enfouis dans l'humus ou sous la litière (Baird et Riopel, 1986 dans CDPNQ, 2008b).

Cette plante peut vivre près de dix ans, mais ne commence à fleurir que vers l'âge de quatre ans. Probablement autogame, soit pouvant se reproduire par autofécondation, elle est capable de produire beaucoup de graines : environ 100 000 graines par année pour une hampe florale en bonne santé. La viabilité des graines serait d'environ 55 % et le taux de germination de 12 %. Les taux de survie et d'établissement sur les racines de son hôte sont inconnus et les expériences sur la culture de cette plante ont eu peu de succès (Baird et Riopel, 1986 et Percival, 1931 dans CDPNQ, 2008b). Il faut cependant souligner que ces données proviennent d'études réalisées en Virginie ; sous nos latitudes, les succès de reproduction sont possiblement moindres. La rareté du conopholis d'Amérique est peut-être aussi reliée à la rareté au Québec des forêts sèches de chênes rouges.

Érable noir

Quelques érables noirs (moins d'une dizaine d'individus) ont été observés dans une érablière (voir le milieu F205 sur la carte C) à proximité du poste de Duvernay, à Laval (voir la fiche F205 [parcelles F205-1 et F205-4] à l'annexe C et la photo 9 à l'annexe D).

L'érable noir est un arbre de la famille des sapindacées. Il s'agit d'une espèce très tolérante à l'ombre qui ne supporte pas l'ouverture du couvert forestier et tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse. On trouve l'érable noir dans les érablières riches à feuillus tolérants sur sol calcaire (marbre ou dolomie) et dont le drainage varie de bon à imparfait. Au Québec, où il atteint la limite nord de sa répartition, l'érable noir se rencontre principalement dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, de Montréal et de la Montérégie. On y recense environ 90 occurrences dont une trentaine sont disparues ou historiques. Le nombre d'individus recensés est estimé à 8 000 (CDPNQ, 2008b). La destruction de son habitat menace plusieurs occurrences, notamment dans la région montréalaise.

L'érable noir peut vivre jusqu'à 200 ans et se rencontre en petites populations dispersées. L'espèce peut se régénérer indéfiniment, les semis et les gaulis peuvent pousser et se maintenir sous couvert forestier jusqu'à ce qu'une ouverture leur permette de croître (CDPNQ, 2008b).

3.2.2 Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec

Carex de Mühlenberg

Une population de carex de Mühlenberg a été observée à Terrebonne (secteur Terrebonne), au sud de l'autoroute 640. Ces plants sont situés dans un jeune boisé mixte. On y a dénombré entre 50 et 75 individus (voir le milieu F206 sur la carte C et la fiche floristique F206 [parcelle F206-2] à l'annexe C).

Le carex de Mühlenberg est une plante herbacée vivace de la famille des cypéracées. Il s'agit d'une espèce de pleine lumière (héliophile stricte), intolérante aux excès d'humidité, retrouvée généralement dans les milieux ouverts. Il atteint la limite nord de son aire de distribution au Québec et il se répartit de façon sporadique. Moins de dix populations récentes sont connues au Québec : peu de données sont disponibles quant à l'abondance de l'espèce, qui est estimée à moins de 1 000 individus au Québec (CDPNQ, 2008b).

Les populations de carex de Mühlenberg sont de petites tailles, très sporadiques et vulnérables aux perturbations, en particulier à la fermeture du couvert forestier. Elles peuvent cependant se régénérer à la suite de bris mécaniques de ses parties aériennes, grâce à la présence de bourgeons sur ses organes souterrains. Peu d'informations sont disponibles quant à sa multiplication. Par contre, les espèces appartenant au genre *Carex* possèdent généralement des conditions de germination relativement communes entre elles (Schütz, 2000). Leur germination serait, entre autre, favorisée par une amplitude thermique entre le jour et la nuit et l'exposition des semences à la lumière.

Les semences peuvent aussi entrer en dormance, en présence de conditions défavorables à leur germination créant ainsi une banque de semences prêtes à germer lorsque les conditions redeviendront propices (Schütz, 2000).

Caryer ovale

Une population de cinq individus de caryer ovale a été observée près du poste de Duvernay, à Laval. L'habitat de cette espèce est une riche érablière (voir le milieu F204 sur la carte C, la fiche floristique F204 [parcelle F204-6] à l'annexe C et la photo 6 à l'annexe D).

Le caryer ovale est un arbre de la famille des juglandacées. Il s'agit d'une espèce tolérante à un niveau d'ensoleillement élevé, favorisée par l'ouverture partielle du couvert forestier. Elle est cependant sensible à un excès d'humidité ou de sécheresse. Au Québec, le caryer ovale se situe à la limite nord de son aire de distribution ; on y connaît une centaine d'occurrences. Les individus se rencontrent souvent par pieds isolés ou en petits groupes et sont, par conséquent, vulnérables aux perturbations.

L'espèce serait surtout menacée par le développement domiciliaire, l'exploitation agricole et la construction de routes. Peu de données sont disponibles sur l'espèce mais le plus souvent, les populations de caryer ovale renferment moins de 20 arbres ; on estime leur nombre total de 1 000 à 2 500 individus au Québec (CDPNQ, 2008b).

Noyer cendré

Lors des inventaires, cinq occurrences de noyer cendré ont été recensées. Deux occurrences totalisant trois individus ont été trouvées dans une tourbière minérotrophe boisée (M202) située à proximité du poste de Duvernay, à Laval. À Terrebonne, deux individus ont été observés dans un marécage arborescent (M203). Enfin, deux autres occurrences d'un individu chacun ont été recensées à Rawdon. L'une d'elle est située dans un marécage arbustif (M211) et l'autre dans une hêtraie (voir les fiches M202 [parcelle M202-5], M203 [parcelle M203-4] et M211 [parcelle M211-1] à l'annexe C et la photo 13 à l'annexe D).

Le noyer cendré est un arbre de la famille des juglandacées. C'est une espèce de pleine lumière, tolérant mal un excès d'humidité ou de sécheresse. Atteignant la limite nord de son aire de répartition dans la province, on le trouve principalement dans les régions de la Montérégie, des Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de Laval (CDPNQ, 2008b). Cependant, on le rencontre jusque dans la région de la capitale nationale et de Montmagny (FloraQuebeca, 2009).

Il existe plus de 100 occurrences au Québec, totalisant probablement plus de 10 000 individus (CDPNQ, 2008b). L'espèce est cependant menacée par le chancre du noyer (*Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*), lequel cause une maladie mortelle. L'existence d'arbres résistants au chancre est constatée ici et là dans son aire de répartition américaine, mais n'a pas encore été confirmée au Québec (Couillard, 2012). En 2005, le noyer cendré a été désigné en voie de disparition au Canada (Canada, Gouvernement du Canada, 2013).

Platanthère à grandes feuilles

Deux occurrences de platanthère à grandes feuilles (d'un individu chacun) ont été recensées dans les municipalités de Sainte-Julienne et de Saint-Calixte. Elles se trouvent dans deux érablières âgées dont l'une est dominée par le hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*) et l'autre par la pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) (voir les milieux F213 et F217 sur la carte C, les fiches floristiques F213 [parcelle F213-2] et F217 à l'annexe C et la photo 14 à l'annexe D).

La platanthère à grandes feuilles est une plante herbacée appartenant à la famille des orchidacées. Il s'agit d'une espèce sciaphile stricte, vivace, préférant les forêts mixtes ou feuillues en situation mésique, souvent en association avec la pruche du Canada (Couillard et coll., 2012). C'est une espèce à la limite nord de son aire de distribution et qui a une répartition sporadique au Québec. Les populations sont souvent limitées à un ou quelques individus seulement. Une cinquantaine d'occurrences sont connues dans la province dont une trentaine sont historiques (Couillard et coll., 2012). La population totale n'atteint probablement pas 1 000 individus (CDPNQ, 2008b).

Cette espèce est une géophyte, soit une plante vivace dont les organes vitaux perdurent l'hiver enfouis dans le sol et dont la production de nouvelles racines commence à l'été. Ces racines sont pleinement développées à l'automne, au moment où les racines plus âgées et les feuilles deviennent sénescents (Currah et coll., 1990 ; Rasmussen, 1996). À l'instar de plusieurs orchidées tempérées terrestres, elle possède une forme particulière de mycorhize avec laquelle elle échange des nutriments dans différentes phases critiques de sa vie, de sa germination jusqu'à sa phase adulte.

En général, les orchidées produisent un très grand nombre de semences minuscules, qui sont virtuellement dépourvues de réserves nutritives. Leur taux de germination et de survie est souvent très faible et est principalement assuré par l'association réussie avec un partenaire fongique. Il s'agit d'une forme de mycorhize particulière, propre aux orchidées. La jeune plantule peut prendre plusieurs années avant de devenir adulte, dépendant parfois entièrement sur la présence de son symbiote pour subvenir à ses besoins nutritifs avant de produire ses premières structures photosynthétiques (Rasmussen, 1996). Malgré cette indépendance face au symbiote pour les espèces chlorophylliennes, l'association avec le champignon demeure, lui assurant certains avantages pour combler ses besoins nutritifs et en eau. Cette association est relativement fragile, un stress, un changement de stade de maturité ou une modification de son environnement peuvent rompre le partenariat. Cet événement mène ainsi à un changement de symbiotes ou à la mort de l'individu (Dearnaley, 2007). La spécificité et la complexité de la relation entre une espèce d'orchidée, son symbiote et leur environnement peut partiellement expliquer la rareté relative de certaines orchidées.

Woodwardie de Virginie

Une population de woodwardie de Virginie totalisant 1 000 à 2 000 frondes a été trouvée à Sainte-Anne-des-Plaines, dans la région des Laurentides. Cette population est située au nord du milieu humide M205, soit dans l'emprise d'une ligne à 735 kV (circuit 7016) (voir la carte C et la photo 18 à l'annexe D).

La woodwardie de Virginie est une espèce de la famille des blechnacées. Au Québec, elle atteint la limite nord de son aire de répartition (Couillard et coll. 2012). On note des occurrences allant de l'Outaouais jusqu'à Québec, puis jusqu'en Estrie (FloraQuebeca, 2009). Une soixantaine d'occurrences de l'espèce ont été recensées dont une vingtaine sont historiques ou disparues. On estime le nombre total de tiges à plus d'un million (CDPNQ, 2008b).

La woodwardie de Virginie est une plante obligée des milieux humides, observée principalement dans les tourbières ombrotrophes à sphaignes et à éricacées, dans les marécages à érable rouge (*Acer rubrum*) et aulne rugueux (*Alnus incana* subsp. *rugosa*) et dans les marais. Il s'agit d'une espèce de pleine lumière, tolérant une certaine fermeture du couvert forestier (héliophile tolérante). Elle est intolérante à l'assèchement du sol, mais peut se régénérer à la suite de bris mécaniques de ses parties aériennes grâce à ses bourgeons souterrains.

4 ESPÈCES FLORISTIQUES À STATUT PARTICULIER DANS L'EMPRISE DU TRACÉ RETENU

La prise en compte des préoccupations du milieu dans la portion sud du territoire a mené Hydro-Québec à considérer un nouveau scénario d'alimentation à 735 kV du poste du Bout-de-l'Île. Ce scénario n'est pas basé sur une liaison directe entre le poste de la Chamouchouane et le poste du Bout-de-l'Île, tel qu'étudié initialement. La nouvelle solution proposée par Hydro-Québec consiste à construire deux liens distincts, soit une ligne à 735 kV reliant le poste de la Chamouchouane au poste de Duvernay à Laval, d'une longueur de 406,4 km, et un second lien, de 19,4 km, permettant d'alimenter à 735 kV le poste du Bout-de-l'Île par le biais d'une ligne existante (circuit 7017) en provenance du poste de la Jacques-Cartier. La carte 3 montre le tracé retenu (voir également les cartes A, B et C, à l'annexe B).

Des 76 occurrences d'espèces floristiques à statut particulier trouvées lors des inventaires, 58 se situent dans l'emprise de déboisement du tracé retenu. Presque toutes les occurrences (56) ont été notées dans l'emprise de la ligne de la Chamouchouane-Duvernay, surtout dans la partie sud de Lanaudière ainsi que dans les Laurentides et à Laval. Plusieurs plantes ont notamment été observées à proximité du poste de Duvernay, à Laval. Seulement deux occurrences ont été enregistrées dans l'emprise de la ligne qui alimentera le poste du Bout-de-l'Île, à la hauteur de Mascouche. Aucune espèce floristique à statut particulier n'a été recensée au cours des inventaires de terrain sur l'île de Montréal.

Espèces floristiques vulnérables à la cueillette

Parmi les 58 occurrences, 46 sont associées à des espèces floristiques vulnérables à la cueillette, soit l'asaret du Canada, l'adiante du Canada, la cardamine carcajou, le lis du Canada, la matteucie fougère-à-l'autruche, l'uvulaire à grandes fleurs, le trille blanc et la sanguinaire du Canada. Ce nombre inclut les deux occurrences enregistrées dans l'emprise de la ligne qui alimentera le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal.

Espèces floristiques vulnérables

Dans l'emprise de la ligne de la Chamouchouane-Duvernay, on a recensé trois populations de conopholis d'Amérique, totalisant 225 tiges, dans la municipalité de Rawdon. Il s'agit de deux populations de respectivement 3 et 20 tiges ainsi que d'une grosse population de 202 tiges, dont certaines sont situées à l'extérieur de l'emprise.

Quelques érables noirs (moins d'une dizaine d'individus) ont également été recensés dans l'emprise de la ligne de la Chamouchouane-Duvernay, au nord du poste de Duvernay à Laval.

Aucune espèce floristique vulnérable n'a été recensée le long de la ligne qui alimentera le poste du Bout-de-l'Île.

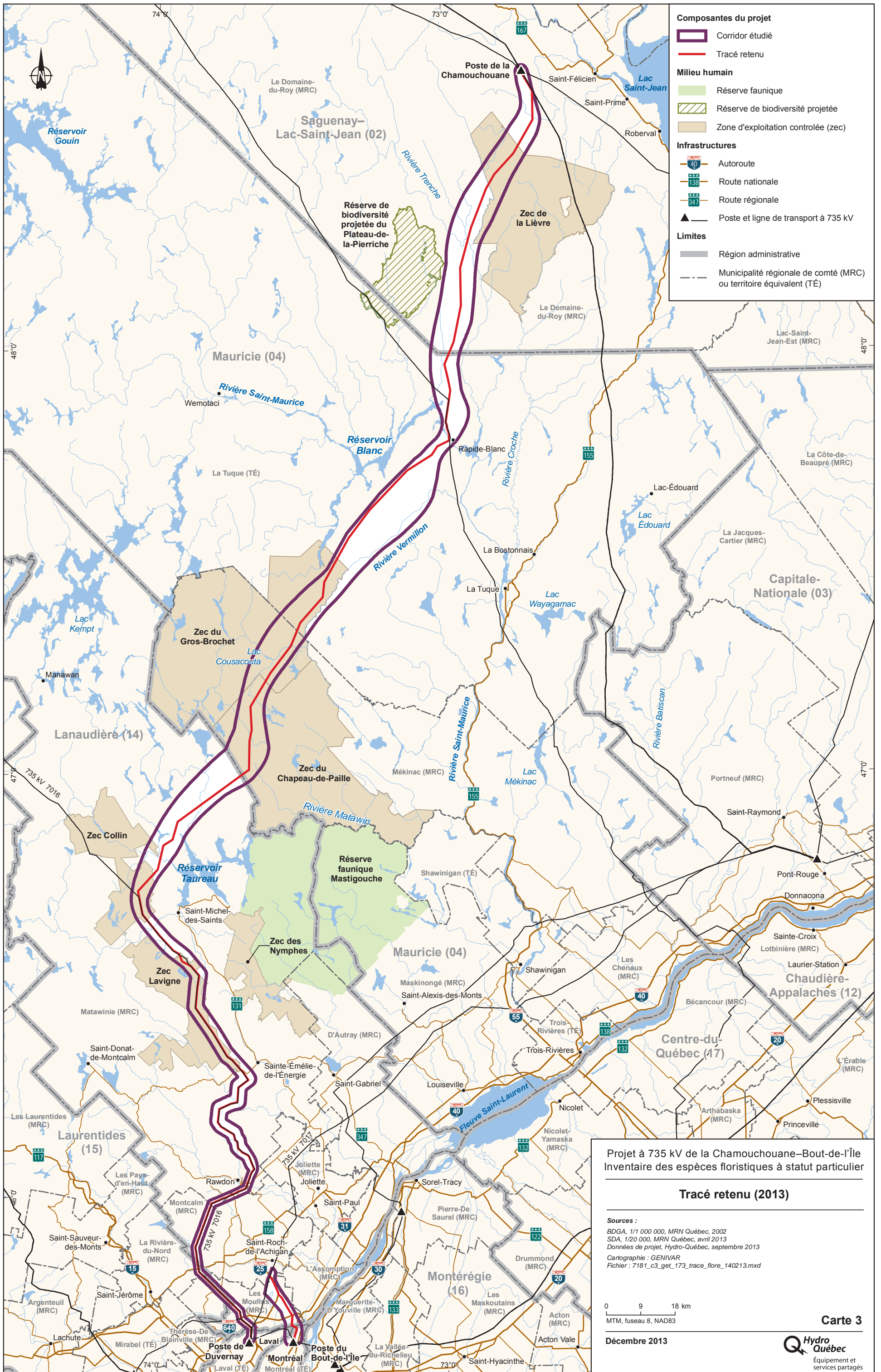
Espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Le long de la ligne de la Chamouchouane-Duvernay, on a recensé deux populations de platanthère à grandes feuilles, soit une à Sainte-Julienne et l'autre à Saint-Calixte. Une population de carex de Mühlenberg (de 50 à 75 plantes) a été observée au sud de l'autoroute 640, à Terrebonne, ainsi que quatre populations de noyer cendré, soit une à Rawdon (un individu), une à Terrebonne (deux individus) et deux à Laval (totalisant trois individus), au nord du poste de Duvernay. Une population de caryer ovale (cinq individus) a également été observée près du poste de Duvernay.

Aucune espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable n'a été recensée le long de la ligne qui alimentera le poste du Bout-de-l'Île.

Espèces floristiques à statut particulier recensées par le CDPNQ sur l'île Desrosiers à Laval

Le CDPNQ indique la présence de quatre espèces floristiques à statut particulier sur l'île Desrosiers, à Laval, qui sera croisée par la ligne de la Chamouchouane-Duvernay : l'érable noir, l'amélanchier gracieux, le noyer cendré et le millepertuis à grandes fleurs. Rappelons que cette île n'a pas été visitée lors des inventaires, mais que la présence de ces espèces sera vérifiée par un inventaire sur le terrain avant le début des travaux.



Composantes du projet

- Corridor étudié
- Tracé retenu

Milieu humain

- Réserve faunique
- Réserve de biodiversité projetée
- Zone d'exploitation contrôlée (zec)

Infrastructures

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Poste et ligne de transport à 735 kV

Limites

- Région administrative
- Municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TÉ)

Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île
Inventaire des espèces floristiques à statut particulier

Tracé retenu (2013)

Sources :
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002
SDA, 1/20 000, MRN Québec, avril 2013
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2013
Cartographie : GENIVAR
Fichier : 7181_c3_get_173_trace_flore_140213.mxd

0 9 18 km
MTM, fuseau 8, NAD83

Décembre 2013

5 CONCLUSION

La recherche d'espèces floristiques à statut particulier dans les habitats potentiels sélectionnés pour les inventaires au terrain a permis de recenser 76 occurrences de plantes à statut particulier. La plupart d'entre elles (60) sont attribuables à des espèces désignées vulnérables à la cueillette, soit des plantes dont le statut repose sur leur vulnérabilité aux pressions anthropiques et non sur leur rareté. Les autres occurrences sont associées à des espèces désignées vulnérables (6), soit l'ail des bois, le conopholis d'Amérique et l'érable noir, et à des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (10) : carex de Mühlenberg, platanthère à grandes feuilles, noyer cendré, caryer ovale et woodwardie de Virginie.

Ces occurrences sont principalement localisées dans la portion sud du territoire étudié, soit dans le sud de la région de Lanaudière ainsi qu'à Laval. Quelques populations sont également présentes dans la région des Laurentides. Aucune espèce floristique à statut particulier n'a été trouvée dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de Montréal.

Des 76 occurrences d'espèces floristiques à statut particulier trouvées lors des inventaires, 58 se situent dans l'emprise de déboisement du tracé retenu. À ceci s'ajoute les quatre espèces recensées par le CDPNQ sur l'île Desrosiers, à Laval.

6 RÉFÉRENCES

- Bouchard, A., D. Barabé, M. Dumaid et S. Hay. 1983. *Les plantes vasculaires rares du Québec*. Syllogeus 48. Musée national du Canada, Ottawa. 79 p.
- Boutin, A., P. M. Valiquette, R. Pelletier et G. Lepage. 2010. *Étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'archipel Saint-François*. Rapport présenté à Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles. Éco-Nature, Laval, Québec. 97 p.
- Brouillet, L., F. Coursol, S.J. Meades, M. Favreau, M. Anions, P. Bélisle et P. Desmet. 2010. VASCAN. *La base de données des plantes vasculaires du Canada*. En ligne : [<http://data.canadensys.net/vascan/>].
- Canada, Gouvernement du Canada. 2013. *Registre public des espèces en péril*. En ligne : [http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f_cfm].
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2013. *Extractions du système de données pour le territoire 7016-130128*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2011. *Extractions du système de données pour le territoire du projet de la ligne à 735 kV reliant le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008a. *Liste des plantes menacées ou vulnérables selon la présence et le potentiel de présence dans les régions administratives*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. En ligne : [http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/pdf/liste_PMV_RepaRA_08_2008.pdf].
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008b. *Fiches signalétiques des plantes vasculaires menacées ou vulnérables*. En ligne : [<http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/pdf/Fiches-signalétiques-flore.pdf>].
- Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons. 2010. *Plan d'aménagement 2009-2013. Forêt habitée de la Doré. Version 2*. En ligne : [<http://www.coopriviereauxsaumons.com>].
- Couillard L., N. Dignard, P. Petitclerc, D. Bastien, A. Sabourin et J. Labrecque. 2012. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 434 p.
- Currah, R., S., A. Smreciu, et S. Hambleton. 1990. *Mycorrhizae and mycorrhizal fungi of boreal species of Platanthera and Coeloglossum (Orchidaceae)*. Can. J. Bot. 68 : 1 171-1 181.

- Dearnaley, J. 2007. *Further advances in orchid mycorrhizal research*. Mycorrhiza, 17(6). p. 475-486.
- Dignard, N., P. Petitclerc, J. Labrecque et L. Couillard. 2009. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 144 p.
- Dignard, N., L. Couillard, J. Labrecque, P. Petitclerc et B. Tardif. 2008. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitales-Nationales, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 234 p.
- Dignard, N. 2005. *La flore vasculaire du territoire du projet de parc national du Lac-Témiscouata, Québec*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs, Service des parcs, Québec, 73 p. et annexes.
- FloraQuebeca. 2009. *Plantes rares du Québec méridional*. Guide d'identification préparé par le comité Flore québécoise de FloraQuebeca en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Québec, Publications du Québec. 406 p.
- GENIVAR. 2013. *Projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. Inventaire des milieux humides*. Étude sectorielle préparée pour Hydro-Québec Équipement et services partagés. Montréal, GENIVAR. 47 p. et ann.
- Gravel, R. et C. Fleury. 2011. *Ligne à 735 kV reliant le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-l'Île – Caractérisation de l'habitat du poisson dans la rivière des Prairies – Rapport sectoriel 2011*. Rapport conjoint d'Environnement Illimité inc. et d'Hydro-Québec Équipement et services partagés. 39 p. et annexes.
- Hydro-Québec TransÉnergie. 2010a. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Poste de Lachenaie à 315-25 kV, poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV et lignes d'alimentation*. Étude d'impact sur l'environnement. Montréal, Hydro-Québec TransÉnergie. Pag. Multiple.
- Hydro-Québec TransÉnergie. 2010b. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Ligne de la Mauricie-Lanaudière à 315 kV*. Étude d'impact sur l'environnement. Montréal, Hydro-Québec TransÉnergie. Pag. Multiple.
- Lavoie, G. 1984. *La flore vasculaire du comté de Témiscouata, Québec*. Provancheria n° 16, 131 p.
- Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). 2013a. *Espèces menacées ou vulnérables au Québec*. En ligne : [<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm>].
- Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). 2013b. *Espèces menacées ou vulnérables au Québec. Ail des bois*. En ligne : [<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/ail/ail.htm>].

- Rasmussen, H.N. 1996. *Terrestrial orchids: from seed to mycotrophic plant*. Cambridge University Press, Cambridge, UK. 444 p.
- Schütz, W. 2000. *Ecology of seed dormancy and germination in sedges (Carex)*. Perspectives in Plant Ecology, Evolution and Systematics, V. 3(1) : 67-89.
- Ville de Montréal. 2011. *Inventaires divers. Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies*. Montréal, Ville de Montréal.

***Annexe A :
Espèces floristiques à statut particulier présentes ou
potentiellement présentes dans les corridors étudiés***

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique							Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval	
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	VC	—	Érablières à érable à sucre riches en humus.	2012 et 2013	Groupement d'essences ER, ERFT, FT	Dépôt de surface 1AM, 1AY, 1A, 5S	Classe de drainage 20, 30, 40	Type écologique FE12, FE22	Carte écoforestière	Estivale	I	PF	PM	PM	PF	I	FloraQuebeca, 2009
Ail des bois ^d	<i>Allium tricoccum</i> var. <i>tricoccum</i>	V	—	Forêts dominées par l'érable à sucre. Mi-versants, bas de pentes et bords de cours d'eau. Sols bien ou modérément drainés et riches en éléments minéraux. L'ail des bois accompagne fréquemment le frêne d'Amérique, l'érythron d'Amérique (<i>Erythronium americanum</i>) et le trille rouge (<i>Trillium erectum</i>).	2012	Groupement d'essences ER, ERFT, FT	Dépôt de surface 1AM, 1AY, 1A, 5S	Classe de drainage 20, 30, 40	Type écologique FE12, FE22	Carte écoforestière	Printanière	I	PF	PÉ	PÉ	C	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
					2013	Groupement d'essences ER, ERFT, FT, FTR, EOR	Classe d'âge 30, 50, JIN, VIN	Dépôt de surface 1A, 1AM, 1AY	Classe de drainage 20, 30, 40									
Ail du Canada	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	S	—	Milieux ouverts ou parfois boisés, hauts rivages rocheux, alvars, marais, prairies humides, boisés feuillus riverains. Plante calcicole.	2012	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale précoce	I	I	PF	I	PF	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009 ; Couillard et coll., 2012
					2013 ^f	Groupement d'essences EO, FH, FT, FTR	Classe d'âge Jin, Vin	Dépôt de surface 1A, 3AN, 5A	Classe de drainage 30, 40, 50	Type écologique FE1, FO1, MJ1, MJ2								
Agastache faux-népéta	<i>Agastache nepetoides</i>	S	—	Clairières, taillis, orée des bois, bosquets, bois ouverts secs et rocheux, milieux souvent calcaires.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale tardive	I	I	PF	I	PF	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Aigremoine pubescente ^d	<i>Agrimonia pubescens</i>	S	—	Bois feuillus ouverts, arbustales et friches secs, riches et calcaires. Plante calcicole.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale tardive	I	I	I	I	PF	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; FloraQuebeca, 2009

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique								Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information			
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval					
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique													
Amélanchier gracieux ^d	<i>Amelanchier amabilis</i>	S	—	Flancs boisés, escarpés et semi-ouverts de collines, taillis rocheux ou sablonneux. Milieux souvent calcaires.	2012	Groupement d'essences		Dépôt de surface		Classe de drainage		Type écologique		Carte écoforestière	Printanière	I	I	I	I	PF	C	CDPNO, 2013 et 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						ER, ERFT, FT		1AM, 1AY, 1A, 5S		20, 30, 40		FE12, FE22										
						EOR, FTPB, FTR, PBFT, PE1S, PEPER, REO, RFT, PRPE, RPE		R1A, 1AM, 1AY, 5S		10, 20, 30		MJ10, MJ12, MJ20, MJ21, MJ22, MS21										
						Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique											
2013	DS	ER, ERFT, FH, FT, FTPB, FTR	JIN	1AM, R1A, 3AN, R	00, 10, 20, 40	FC1, FE2, FE5, FE6, MF1, MJ1																
	Arabette à fruits réfléchis	<i>Boechara retrofracta</i>	S	—	Escarpements, talus d'éboulis, milieux rocheux, secs, ouverts en pente et calcaires.	2012 et 2013	Escarpements				Photo-interprétation	Estivale précoce	I	PF	I	PF	I	I	CDPNO, 2011 ; FloraQuebeca, 2009			
Aréthuse bulbeuse ^e	<i>Arethusa bulbosa</i>	S	—	Tourbières à sphaignes, sous les éricacées et sur les petits monticules moussus à la base des thuyas, des mélèzes et des épinettes noires ; plante obligée des milieux humides.	2012 et 2013	Tourbières ombrotrophes ouvertes				Photo-interprétation	Estivale précoce	PF	PF	PF	PF	I	I	CDPNO, 2011 ; FloraQuebeca, 2009				
Arisème dragon	<i>Arisaema dracontium</i>	M	P	Plaines inondables, souvent à la limite des hautes eaux, érabières à érables argenté et frêne rouge, prairies alluvionnaires à alpeste roseau.	2012	Groupement d'essences		Dépôt de surface		Classe de drainage		Type écologique		Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PF	I	PF	C	CDPNO, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						FH		3AN		40, 50, 60		FO18										
						Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique											
2013	DH	FH	90, 120, JIN, VIN	3AE, 3AN, 5A, 7E, 71	40, 50, 60	FE1, FE2, FO1																

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique					Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information			
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides		Montréal	Laval	
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique										
Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	VC	—	Forêt feuillue. Érablières à caryer et à tilleul, milieux calcaires riches ou près de cours d'eau.	2012 et 2013	Groupement d'essences ER, ERFT, FT	Dépôt de surface 1AM, 1AY, 1A, 5S	Classe de drainage 20, 30, 40	Type écologique FE12, FE22	Carte écoforestière	Estivale	I	I	PE	PM	PF	I	Hydro-Québec TransÉnergie, 2010a ; FloraQuebeca, 2009	
Aster à feuilles de linaira	<i>Ionactis linariifolia</i>	V	—	Milieux sablonneux ou rocheux, secs et ouverts, clairières dans les pinèdes à pin gris, dunes, berges ou escarpements rocheux et riverains, près des chutes.	2012 et 2013	Groupement d'essences CC, CS, PBS, PGP, RC	Dépôt de surface R1A, 1AM, 1AY, 1A, 5S, 5SY, 4GA, 4GS, 3AN	Classe de drainage 10, 20, 30	Type écologique RP10, RP11, RS12, RS21	Carte écoforestière	Estivale tardive	I	PF	I	I	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; FloraQuebeca, 2009
						EOR, FTPB, FTR, PBFT, PE1S, PEPER, REO, RFT, PRPE, RPE	Dépôt de surface R1A, 1AM, 1AY, 5S	Classe de drainage 10, 20, 30	Type écologique MJ10, MJ12, MJ20, MJ21, MJ22, MS21										
						Note : données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce													
Aubépine suborbiculaire	<i>Crataegus suborbiculata</i>	S	—	Friches, orée des bois, bordures. Plante calcicole.	2012	Note : données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce				—	Printanière	I	I	I	I	I	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009 ; Couillard et coll., 2012	
					2013 ^f	Groupement d'essences BB1, FT	Classe d'âge 10, 30, JIN	Dépôt de surface 1A, 5A	Classe de drainage 30, 40, 50	Type écologique FE1, FO1									Carte écoforestière
Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	S	—	Parties sèches et ouvertes de tourbières ombrotrophes à sphaignes et éricacées et de tourbières minérotrophes à érable rouge, bois ouverts mixtes acides et sablonneux.	2012 et 2013	Tourbières ombrotrophes et minérotrophes ouvertes				Photo-interprétation	Estivale tardive	I	I	PF	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Note : présence dans la plaine du Saint-Laurent																			
Botryche à limbe rugueux ^d	<i>Botrychium rugulosum</i>	S	—	Clairières ou friches sablonneuses, dunes ouvertes, berges boisées.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Automnale	I	I	PF	PF	I	C	CDPNQ, 2013 et 2011	
Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	VC	—	Érablières à érable à sucre riches en humus et plus ou moins humides.	2012 et 2013	Groupement d'essences ER, ERFT, FT	Dépôt de surface 1AM, 1AY, 1A, 5S	Classe de drainage 20, 30, 40	Type écologique FE12, FE22	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PM	PM	PM	I	I	FloraQuebeca, 2009
						Note : données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce													

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique							Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information	
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay- Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval		
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique										
Cardamine découpée	<i>Cardamine concatenata</i>	S	—	Bois riches, feuillus, secs ou humides, érablières à érable à sucre rocheuses. Plante calcicole.	2012	Groupement d'essences		Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PM	PF	PF	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage									
					2013	DH	ER, ERFT, FH, FT	30, 50, JIN, VIN	1A, 1AY, 5A, 7E	20, 30, 40, 50, 60	FE1, FE2, FE3, FO1								
Cardamine géante	<i>Cardamine maxima</i>	VC	—	Érablières riches en humus et plus ou moins humides, frênaies à ormes, bas de pentes calcaires et sourceuses.	2012 et 2013	Groupement d'essences		Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PF	PF	PF	I	FloraQuebeca, 2009
						EO, FH, ERFT, FT	1A, 5A, 3AN	30, 40, 50	FE12, FE16, FO18										
Carex à feuilles capillaires	<i>Carex atlantica</i> ssp. <i>capillacea</i>	S	—	Tourbières, clairières dans les marécages arbustifs.	2012 et 2013	Tourbières ombrotrophes et minérotrophes ouvertes et marécages arbustifs				Photo-interprétation	Estivale	I	I	PF	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
				Note : présence dans la plaine du Saint-Laurent															
Carex de Mühlenberg	<i>Carex muehlenbergii</i> var. <i>muehlenbergii</i>	S	—	Milieux sablonneux, secs, ouverts, dunes, clairières, affleurements rocheux, escarpements et champs.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale	I	I	PF	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Carex des prairies	<i>Carex prairea</i>	S	—	Prairies humides, tourbières minérotrophes et marécages calcaires. Plante calcicole.	2012 et 2013	Prairies humides, tourbières minérotrophes ouvertes et marécages arbustifs				Photo-interprétation	Estivale	I	I	PF	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
						Note : présence dans la plaine du Saint-Laurent													
Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	S	—	Bois secs à humides, riches, calcaires et souvent rocailleux, clairières, sentiers dans les érablières à érables à sucre. Plante calcicole.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale précoce	I	I	I	I	C	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Source sde l'information	
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal		Laval
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	S	—	Milieux humides, marais, marécages, laggs (bordures de tourbières), érablières à érable rouge. Plante facultative des milieux humides.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale	I	PF	PM	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						EO, FH, ERFT, FT	1A, 5A, 3AN	30, 40, 50	FE12, FE16, FO18									
2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique													
	EO, ERFT, FT, EOR, REO, RFH	30, 50, 70, Jin, Vin	1A, 5A, 5S	30, 40, 50	FE1, FE2, MF1, MJ1, MJ2, RT1													
Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	S	—	Milieux rocheux, secs à humides, plus ou moins ouverts, clairières, sentiers, érablières à érable à sucre.	2012	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale précoce	I	I	PF	I	PF	I	CDPNQ, 2008 ; Couillard et coll., 2012
						2013 ^f	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface									
						ER, ERFT, FT	10, 30, 70, JIN, VIN	1A, 1AM, 1AY, R1A, 6S, R	10, 20, 30, 31, 40	FC1, FE1, FE2, FE5, FE6								
Caryer ovale ^d	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	S	—	Bois riches, frais ou humides, érablières à érable à sucre et autres forêts feuillues sur sol souvent argileux ou rocheux, parfois en milieux ouverts le long des fossés.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	I	PM	I	C	C	Boutin et coll., 2010 ; CDPNQ, 2011 ; Ville de Montréal, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						EO, FH, ERFT, FT	1A, 5A, 3AN	30, 40, 50	FE12, FE16, FO18									
2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique													
	EO, ERFT, FH, FT	10, 30, 50, JIN, VIN	1A, 1AY, 5A	30, 40, 50	FE1, FE2, FO1													
Cerisier de la Susquehanna	<i>Prunus susquehanae</i>	S	—	Milieux ouverts, sables secs siliceux, landes sablonneuses.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale	PF	I	I	I	I	I	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal		Laval	
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage										Type écologique
Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	S	—	Milieux frais ou humides, boisés, érablières à érable argenté ou érable rouge, ou à tilleul et caryer, ormaies à orme d'Amérique, chênaies à chêne à gros fruits, frênaies à frêne rouge.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PF	PF	PF	I	CDPNQ, 2011 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; Dignard et coll., 2008
						EO, ERFT, FH, FT	1A, 1AM, 1AY, 3AN, 5A		20, 30, 40, 50	FE1, FE2, FE5, FE6, FO1									
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PF	PF	I	I	Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008 ; Dignard et coll., 2008
						EO, ERFT, FH, FT	10, 70, 120, JIN, VIN	1A, 1AM, 1AY, 3AN, 5A	20, 30, 40, 50	FE1, FE2, FE5, FE6, FO1									
Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	V	—	Chênaies à chêne rouge, érable à sucre et hêtre, érablières à érable à sucre et chêne rouge, pinèdes à pin blanc et chêne rouge, cédrières à chêne rouge et hêtre.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PF	PF	I	I	Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008 ; Dignard et coll., 2008
						CH, ER, ERFT, FT, FTPB, FTR	1AY, 1AM, R1A		10, 20, 30	FC1, FE1, FE2, FE5, FE6, MJ1									
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PF	PF	I	I	Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008 ; Dignard et coll., 2008
						CH, ER, ERFT, FT, FTPB, FTR	JIN, VIN	1AM, 1AY, R1A	10, 20, 30	FC1, FE1, FE2, FE5, FE6, MJ1									
Corallorhize striée	<i>Corallorhiza striata</i> var. <i>striata</i>	S	—	Cédrières sèches à humides, bois mixtes ou conifériens à sous-bois dégagé. Plante calcicole.	2012 et 2013	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	PF	PF	I	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2009 et 2008 ; FloraQuebeca, 2009
						CC, CS, PBS, RC	R1A, 1AM, 1AY, 1A, 5S, 5SY, 4GA, 4GS, 3AN		10, 20, 30	RP10, RP11, RS12, RS21									
						EOR, FTPB, FTR, PBFT, PE1S, PEPER, REO, RFT, PRPE, RPE	R1A, 1AM, 1AY, 5S		10, 20, 30	MJ10, MJ12, MJ20, MJ21, MJ22, MS21									

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat					Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides		Montréal	Laval
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique									
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	S	—	Tourbières, cédrières et marécages calcaires, partiellement ouverts ou semi-ouverts, tourbières minérotrophes boisées conifériennes. Plante calcicole.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PF	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2009 et 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Dryoptère de Clinton ^{d, e}	<i>Dryopteris clintoniana</i>	S	—	Forêt feuillues humides et riches, berges des cours d'eau.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale	I	PF	PM	PM	PF	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Droséra à feuilles linéaires	<i>Drosera linearis</i>	S	—	Tourbières minérotrophes et platières de lacs marneux, habituellement en milieu calcaire.	2012 et 2013	Tourbières ombrotrophes et minérotrophes ouvertes					Photo-interprétation	Estivale	PF	I	I	I	I	I	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008
Éléocharide de Robbins	<i>Eleocharis robbinsii</i>	S	—	Eaux peu profondes, boues et rivages de lacs, marais.	2012 et 2013	Marais et eaux peu profondes Note : secteur du ruisseau de Feu, à Terrebonne					Photo-interprétation	Estivale tardive	I	I	PF	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Élyme des rivages ^e	<i>Elymus riparius</i>	S	—	Hauts rivages et berges de cours d'eau, bois humides et semi-ouverts.	2012	Marécages arbustifs et arborescents Note : présence dans la plaine du Saint-Laurent					Photo-interprétation	Estivale	I	I	PF	PF	PF	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009 ; Couillard et coll., 2012
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	EO, ER, ERFT, FT, FTR, REO								

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal		Laval	
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage										Type écologique
Érable noir ^d	<i>Acer nigrum</i>	V	—	Érabières à érable à sucre sur coteaux calcaires, orée des bois, hautes berges, forêts de feuillus tolérants à la limite de la zone inondable. Plante calcicole.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	I	C	PF	C	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; Ville de Montréal, 2011 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; Dignard et coll., 2008
						ER, ERFT, FH, FT	1A, 1AY, 5A, 5S		20, 30, 40, 50	FE12, FE22									
2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique														
	ER, ERFT, FH, FT, SG	30, 120, JIN, VIN	1A, 1AY, 5A, 5S	20, 30, 40, 50	FE1, FE2, FO1, RB5														
Fimbristyle d'automne	<i>Fimbristylis autumnalis</i>	S	—	Habitats palustres, rivages sableux ou habitats terrestres tels que les terrains urbains	2012 et 2013	Note : données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce				—	Estivale tardive	I	I	PM	PF	PF	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Galéaris à feuille ronde	<i>Amerorchis rotundifolia</i>	S	—	Tourbières boisées à thuya, épinette noire, mélèze et sapin, cédrières, bois moussus et humides de conifères. Plante calcicole et obligée des milieux humides.	2012 et 2013	Tourbières minérotrophes boisées				Photo-interprétation	Estivale précoce	PF	I	I	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Galéaris remarquable	<i>Galearis spectabilis</i>	S	—	Érabières riches à érable à sucre et hêtre, partiellement ouvertes, parfois en bas de pente.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PF	PF	PF	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S		20, 30, 40	FE12, FE22									
2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique														
	ER, ERFT, FT, RFT	50, JIN, VIN	1A, 1AM, 1AY, 5S	20, 30	FE1, FE2, FE5, MJ1														

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique								Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information	
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval			
		Québec ^a	Canada ^b			Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface									Classe de drainage		Type écologique
Genévrier de Virginie ^d	<i>Juniperus virginiana</i> var. <i>virginiana</i>	S	—	Milieux ouverts secs et parfois calcaires, rocheux ou rocaillieux, escarpements, alvars, souvent associé au chêne rouge, au chêne blanc, au chêne à gros fruits (dans les alvars) et au thuya.	2012	Groupement d'essences		Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	I	I	I	PM	C	Boutin et coll., 2010 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; Dignard et coll., 2008
						CH, ERFT, FH, FT, FTPB, MX, PB+PE, REO	1AY, 1AM, R1A, 3AN, 5A, 5SM, R5S, R	00, 10, 20, 30, 40, 50	FC1, FE1, FE6, RP1											
					2013	Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	I	I	I	PM	C	Boutin et coll., 2010 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; Dignard et coll., 2008
						DS	CH, ERFT, FH, FT, FTPB, MX, PB+PE, REO	10, 30, 70, JIN, VIN	1AY, 1AM, R1A, 3AN, 5A, 5SM, R5S, R	00, 10, 20, 30, 40, 50	FC1, FE1, FE6, FO1, MJ1, RP1, RS1									
Ginseng à cinq folioles	<i>Panax quinquefolius</i>	M	VD	Forêts de feuillus. Érablières à sucre méridionales mêlées d'espèces arborescentes comme le caryer cordiforme, le frêne d'Amérique, le noyer cendré, le tilleul d'Amérique et le chêne rouge. Souvent en bas de pente sur des sols enrichis par l'écoulement latéral.	2012	Groupement d'essences		Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale	I	I	C	PF	I	I	CDPNO, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S	20, 30, 40	FE12, FE22											
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale	I	I	C	PF	I	I	CDPNO, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009	
						ER, ERFT, FT, FTR	30, JIN, VIN	1A, 1AM, 1AY, R1A, 5S	20, 30	FE1, FE2, FE5, FE6										
Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	V	—	Forêts feuillues ou mixtes matures, mésiques ou humides, à érable à sucre, hêtre, chêne rouge, pruche, thuya, pin blanc et érable rouge. En terrain plat ou près de ruisseaux lorsqu'en pente.	2012	Groupement d'essences		Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	PF	I	PF	I	I	Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; CDPNO, 2008
						ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S	20, 30, 40	FE12, FE22											
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	PF	I	PF	I	I	Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; CDPNO, 2008	
						EO, ERFT, FT, ERR, FTR, PB+FT	30, 90, JIN, VIN	1A, 1AM, 1AY, R1A, 5A, 5S	20, 30, 31, 40	FE1, FE2, FE6, MJ1, RP1										

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique				Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat	Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval	
		Québec ^a	Canada ^b												
Hudsonie tomenteuse	<i>Hudsonia tomentosa</i>	S	—	Milieux sablonneux, secs et ouverts, dunes et hautes plages.	2012 et 2013	Dunes	Photo-interprétation	En tout temps	PM	I	I	I	I	I	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008
Jonc de Greene	<i>Juncus greenei</i>	S	—	Milieu généralement secs, mais parfois humides, sols sablonneux, pinèdes à pin gris, rivages, dunes, plages et clairières.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)	—	Estivale tardive	PF	PF	PF	PF	PF	PF	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008
Lézardelle penchée ^d	<i>Saururus cernuus</i>	M	—	Bords vaseux de cours d'eau calmes, eaux peu profondes, marais, marécages.	2012 et 2013	Marais, eaux peu profondes et marécages arbustifs	Photo-interprétation	Estivale	I	I	I	I	PF	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	VC	—	Marécages, marais, alluvions riveraines, aulnaies, champs humides, grèves estuariennes	2012 et 2013	Marécages arbustifs et arborescents, marais et prairies humides	Photo-interprétation	Estivale	I	I	PM	PF	PF	C	Lavoie, 2006
Listère australe	<i>Listera australis</i>	M	—	Tourbières à sphaignes et éricacées, souvent en compagnie de la smilacine trifoliée et du trèfle d'eau.	2012 et 2013	Tourbières ombrotrophes ouvertes et minérotrophes boisées	Photo-interprétation	Printanière	PM	PM	I	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Lycope de Virginie ^d	<i>Lycopus virginicus</i>	S	—	Milieu humides, ouverts ou boisés, hauts rivages, dépressions boisées, prairies riveraines, marécages. Plante obligée des milieux humides.	2012 et 2013	Marais, prairies humides, marécages arbustifs et arborescents	Photo-interprétation	Estivale tardive	I	I	I	I	PF	C	Boutin et coll., 2010 ; CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Matteucie fougère-à-l'autruche	<i>Matteucia struthiopteris var. pennsylvanica</i>	VC	—	Érablières à érable argenté, forêt feuillues ou mixtes sur sols humides, souvent inondée au printemps et riches en matière organique.	2012 et 2013	Marécages arbustifs et arborescents	Photo-interprétation	Estivale	PF	PM	PÉ	PÉ	C	C	CSFRS, 2010 ; Hydro-Québec TransÉnergie, 2010a ; Ville de Montréal, 2011 ; FloraQuebeca, 2009 ; Lavoie, 2006 ; Boutin et coll., 2010

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal		Laval	
		Québec ^a	Canada ^b																
Millepertuis à grandes fleurs ^d	<i>Hypericum ascyron</i>	S	—	Bords de fossés et milieux ouverts, haut rivages, berges, champs, escarpements humides et semi-ombragés.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale	I	I	PF	PF	PF	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Muhlenbergie des bois	<i>Muhlenbergia sylvatica</i>	S	—	Bois humides, riches et feuillus et rivages rocheux.	2012 et 2013	Marécages arborescents				Photo-interprétation	Estivale tardive	I	I	PF	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Noyer cendré ^d	<i>Juglans cinerea</i>	S	VD	Bois riches, frais ou humides, plus ou moins ouverts, berges de rivières, érablières à érable à sucre, bas de pentes, friches et champs.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	I	C	PM	C	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; Ville de Montréal, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Orme liège ^d	<i>Ulmus thomasi</i>	M	—	Milieux ouverts, secs, rocheux et calcaires, buttes, crêtes, petits escarpements, clôtures de roches, orée des bois, bords de routes, clairières dans des érablières à érable à sucre. Plante calcicole.	2012	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	En tout temps	I	I	C	PF	C	C	Boutin et coll., 2010 ; CDPNQ, 2011 ; Ville de Montréal, 2011 ; FloraQuebeca, 2009 ; Couillard et coll., 2012	
					2013 ^f	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Panic flexible	<i>Panicum flexile</i>	S	—	Milieux calcaires ouverts et rocheux, alvars. Plante calcicole.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale tardive	I	I	I	I	PF	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Panic raide	<i>Panicum virgatum</i>	S	—	Hauts rivages ouverts et secs, sablonneux, graveleux ou rocheux, prairies riveraines.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale tardive	I	I	PF	I	PF	PF	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008	

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique					Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat	Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval				
		Québec ^a	Canada ^b															
Persicaire de Carey	<i>Persicaria careyi</i>	S	—	Milieux humides, sablonneux ou organiques, marais, marécages, rivages, fossés, prairies et clairières.	2012 et 2013	Marécages arbustifs et arborescents, marais et prairies humides Note : présence jusqu'à la hauteur de Saint-Côme, dans Lanaudière				Photo-interprétation	Estivale	I	I	PF	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Persicaire faux-poivre-d'eau ^e	<i>Persicaria hydropiperoides</i>	S	—	Rivages, marais, marécages, prairies riveraines, saulaie, en eaux calmes et peu profondes, grands fossés.	2012 et 2013	Marécages arbustifs et arborescents, prairies humides, marais et eaux peu profondes Note : présence dans la plaine du Saint-Laurent				Photo-interprétation	Estivale tardive	I	I	PF	PF	PF	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	S	—	Forêts mixtes et mésiques d'érables à sucre, pruche et hêtre.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	PF	PF	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012
					ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S	20, 30, 40	FE12, FE22										
Platanthère petite-herbe	<i>Platanthera flava</i> var. <i>herbiola</i>	S	—	Milieux humides ouverts à partiellement ouverts, hauts rivages, berges, friches, forêts décidues et marécages.	2012 et 2013	Marécages arbustifs Note : en bordure du fleuve Saint-Laurent				Photo-interprétation	Estivale précoce	I	I	PF	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
					2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	M	—	Érabières à érable à sucre, bois riches.	2012	ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S	20, 30, 40	FE12, FE22	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PF	I	I	I	Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage									
						FH, FT	10, JIN	1A, 3AN	30, 40									

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information	
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Laval	
		Québec ^a	Canada ^b															
Polygonelle articulée	<i>Polygonella articulata</i>	S	—	Milieux sablonneux, secs, ouverts et dégagés, plages, dunes, sablières, s'échappe parfois le long des routes et des voies ferrés.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale tardive	PM	PF	I	I	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Ptérospore andromède	<i>Pterospora andromedea</i>	M	—	Vieilles forêts conifériennes ou mixtes dominées par le pin blanc et le thuya, le plus souvent en pente et près de l'eau, à sous-bois dégagé, plante calcicole.	2012 et 2013	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale	I	PF	I	I	I	I	Dignard et coll., 2008 ; FloraQuebeca, 2009
						EOR, FTPB, FTR, PBFT, PE1S, PEPER, REO, RFT, PRPE, RPE	R1A, 1AM, 1AY, 5S	10, 20, 30	MJ10, MJ12, MJ20, MJ21, MJ22, MS21									
						CC, CS, PBS, PGPG, RC	R1A, 1AM, 1AY, 1A, 5S, 5SY, 4GA, 4GS, 3AN	10, 20, 30	RP10, RP11, RS12, RS21									
Renoncule à éventails ^d	<i>Ranunculus flabellaris</i>	S	—	Marécages, érablières à érables argenté, eaux calmes, peu profondes, rivages et étangs boueux.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PF	I	PF	C	CDPNQ, 2013 et 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						EO, FH, ERFT, FT	1A, 5A, 3AN	30, 40, 50	FE12, FE16, FO18									
					Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage									
DH	ERFT, FH, FT	10, 30, 50, JIN, VIN	1A, 3AN, 5A, 7E, 7T	30, 40, 50, 60	FE1, FO1													

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique							Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat						Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides		Montréal	Laval
		Québec ^a	Canada ^b																	
Rhynchospore à petites têtes	<i>Rhynchospora capitellata</i>	S	—	Milieux acides, humides, ouverts et dégagés, sablonneux, rocheux ou tourbeux, rivages sourceux ou champs. Plante facultative des milieux humides.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)						—	Estivale tardive	I	I	PM	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Ronce à flagelles	<i>Rubus flabellaris</i>	S	—	Terrains sablonneux, tourbières sèches, rivages et affleurements rocheux et acides, escarpements, bois ouverts et bords de routes.	2012	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)						—	Estivale	I	PF	PF	PF	I	I	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008 ; Couillard et coll., 2012
					2013 ^f	Type de terrain DH	Groupement d'essences EO, ERFT, FT, FTPB, PB+PE	Classe d'âge 70, Jin	Dépôt de surface 1A, 1AM, R1A, 2BE, 3AN, R5S, 7E, R	Classe de drainage 10, 20, 30, 40, 60	Type écologique FE1, FE2, FO1, MF1, MJ1, RP1, TOB	Carte écoforestière								
Sanguinaire du Canada ^d	<i>Sanguinaria canadensis</i>	VC	—	Érablières et boisés riches en humus, rocheux ou humides.	2012 et 2013	Groupement d'essences	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PÉ	PM	C	C	Boutin et coll., 2010 ; Ville de Montréal, 2011 ; FloraQuebeca, 2009		
					ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S	20, 30, 40	FE12, FE22												
Scirpe à soies inégales ^d	<i>Schoenoplectus heterochaetus</i>	S	—	Eaux tranquilles et peu profondes des rives et marécages en milieu calcaire. Plante obligée des milieux humides.	2012 et 2013	Marécages arbustifs et arborescents, eaux peu profondes et marais				Photo-interprétation	Estivale tardive	I	I	PF	I	PF	C	Boutin et coll., 2010 ; CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009		
						Note : présence dans la plaine du Saint-Laurent														
Scirpe pendant ^e	<i>Scirpus pendulus</i>	S	—	Lieux ouverts et humides, souvent rocheux, prairies, alvars et marais. Plante calcicole.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)						—	Estivale précoce	I	I	I	PF	C	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Sélaginelle cachée	<i>Selaginella eclipses</i>	S	—	Milieux humides plutôt ouverts, sables, prairies humides, rivages dénudés, marécages, dalles calcaires moussues en zone inondable et alvars riverains.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)						—	Estivale	I	I	PF	PF	PF	PF	FloraQuebeca, 2009 ; CDPNQ, 2008
Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus ssp. macilentus</i>	S	—	Milieux ouverts secs et sablonneux, hauts rivages, plages et dunes.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)						—	Estivale tardive	I	I	PF	PF	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
Spiranthe de Case	<i>Spiranthes casei var. casei</i>	S	—	Milieux ouverts et secs, rocheux ou sablonneux, acides et stériles, affleurements rocheux, clairières, friches et bords de routes.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)						—	Estivale tardive	I	I	PF	PF	PF	PF	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information			
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal		Laval		
		Québec ^a	Canada ^b			Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage										Type écologique	
Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	S	—	Hauts rivages semi-ouverts, orée des bois riverains, milieux sablonneux, rocheux ou alluvionnaires, collines boisées. Plante calcicole.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	En tout temps	I	I	C	PF	C	PF	CDPNO, 2011 ; Ville de Montréal, 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009	
						EO, FH, ERFT, FT	1A, 5A, 3AN		30, 40, 50	FE12, FE16, FO18										
2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique															
	ERFT, FH, FT	70, JIN, VIN	1A, 1AY, 3AN, 5A, 7E	20, 30, 40, 50, 60	FE1, FO1															
Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	VC	—	Riches érablières à caryer. Parfois présent dans les érablières à tilleul.	2012 et 2013	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PÉ	PM	C	I	Hydro-Québec TransÉnergie, 2010b ; Ville de Montréal, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
						EO, FH, ERFT, FT	1A, 5A, 3AN		30, 40, 50	FE12, FE16, FO18										
Utriculaire à bosse	<i>Utricularia gibba</i>	S	—	Eaux calmes et peu profondes, vases et rivages boueux des lacs, étangs, marais et tourbières.	2012 et 2013	Marais, étangs de castors et tourbières minérotrophes ouvertes				Photo-interprétation	Estivale tardive	PM	PM	PF	PM	I	I	CDPNO, 2011 ; FloraQuebeca, 2009		
						Note : présence à partir du piedmont														
Utriculaire à scapes géminés	<i>Utricularia geminiscapa</i>	S	—	Eaux calmes et mares des tourbières, étangs et lacs.	2012 et 2013	Tourbières ombrotrophes ouvertes				Photo-interprétation	Estivale tardive	PM	PM	PF	PF	I	I		FloraQuebeca, 2009	
						Note : présence dans les mares à partir du piedmont														
Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	VC	—	Forêt feuillue. Érablières à caryer ou à tilleul, riches en humus.	2012 et 2013	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Estivale précoce	I	I	PM	PM	C	I		Hydro-Québec TransÉnergie, 2010a ; Ville de Montréal, 2011 ; FloraQuebeca, 2009
						ER, ERFT, FT	1AM, 1AY, 1A, 5S		20, 30, 40	FE12, FE22										

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique						Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat				Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides	Montréal		Laval	
		Québec ^a	Canada ^b																
Verveine simple	<i>Verbena simplex</i>	M	—	Alvars, milieux secs, ouverts, rocheux ou graveleux. Plante calcicole.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Estivale précoce	I	I	I	I	PF	PF	CDPNO, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	
Violette affine ^d	<i>Viola affinis</i>	S	—	Marécages, rivages, prairies et clairières.	2012	Groupement d'essences	Dépôt de surface		Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière	Printanière	I	I	PF	I	PF	C	CDPNO, 2013 et 2011 ; Dignard et coll., 2008 ; Couillard et coll., 2012 ; FloraQuebeca, 2009
						FH	3AN		40, 50, 60	FO18									
					2013	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique									
						FH, PE, CC	30, 50, 70, JIN, VIN	1A, 3AN, 5A, 7E	40, 50, 60	FE1, FO1, RB1, RS1									
Violette sagittée	<i>Viola sagittata</i> var. <i>sagittata</i>	S	—	Bords de route et de voies ferrées, sablières, terrains sablonneux ou rocaillieux.	2012 et 2013	Note : espèce généraliste (données insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce)				—	Printanière	I	I	PF	I	I	I	CDPNO, 2011 ; FloraQuebeca, 2009	

Tableau A-1 : Espèces floristiques à statut particulier présentes ou potentiellement présentes dans les corridors étudiés (suite)

Espèce				Habitat type	Recherche cartographique							Présence dans les corridors à l'étude ^c						Sources de l'information		
Nom commun	Nom latin	Statut			Année	Habitat						Méthode utilisée	Période d'observation	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Lanaudière	Laurentides		Montréal	Laval
		Québec ^a	Canada ^b																	
Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	S	—	Habitats palustres. Tourbières boisées en situation riveraine. Tourbières minérotrophes et ombrotrophes boisées ou non (en particulier les tourbières à sphaignes ouvertes, dominées par les éricacées, ou semi-fermées, peuplées par les épinettes noires et les mélèzes). Fossés.	2012	Tourbières ombrotrophes ouvertes, ombrotrophes boisées, minérotrophes ouvertes et minérotrophes boisées, marécages arbustifs et arborescents						Photo-interprétation	Estivale	I	I	PM	PM	I	I	CDPNQ, 2011 ; FloraQuebeca, 2009 ; Couillard et coll., 2012
					2013	Type de terrain	Groupement d'essences	Classe d'âge	Dépôt de surface	Classe de drainage	Type écologique	Carte écoforestière								
						DH	ERFT, EOR, REO	10, 30, 50, JIN	1A, 5S, 7E, 7T	30, 40, 50, 60	FE1, FE2, MF1, MJ1, MJ2, RE3, RP1, RS3, TOB									

- a. Selon le MDDEFP (Québec, MDDEFP, 2013) :
- M : espèce menacée au Québec.
 - V : espèce vulnérable au Québec.
 - VC : espèce vulnérable à la cueillette au Québec.
 - S : espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.
- b. Selon l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (Canada, Gouvernement du Canada, 2013) :
- VD : espèce en voie de disparition au Canada.
 - M : espèce menacée au Canada.
 - P : espèce préoccupante au Canada.
- c. Probabilité de présence dans les corridors à l'étude :
- C : présence confirmée.
 - PE : probabilité de présence élevée.
 - PM : probabilité de présence moyenne.
 - PF : probabilité de présence faible.
 - I : présence improbable.
- d. Espèces floristiques dont la présence a été confirmée dans le corridor d'étude entre Rawdon et Laval.
- e. L'arêthuse bulbeuse, la dryoptère de Clinton, l'élyme des rivages, la persicaire faux-poivre-d'eau et le scirpe pendant ont été retirés de la liste des espèces floristiques à statut particulier en juin 2013 (Gazette officielle du 26 juin 2013).
- f. En 2012, les données étaient insuffisantes pour cartographier l'habitat de l'espèce. Cependant, à la suite de la publication du *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables* (Couillard et coll., 2012) couvrant les régions de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, une requête cartographique a été réalisée afin de définir les habitats potentiels pour les nouveaux secteurs étudiés en 2013.

Sources :

Boutin, A., P. M. Valiquette, R. Pelletier et G. Lepage. 2010. *Étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'archipel Saint-François*. Rapport présenté à Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles. Éco-Nature, Laval, Québec. 97 p.

Canada, Gouvernement du Canada. 2013. *Registre public des espèces en péril*. En ligne : [http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm].

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2013. *Extractions du système de données pour le territoire 7016-130128*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2011. *Extractions du système de données pour le territoire du projet de la ligne à 735 kV reliant le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008. *Liste des plantes menacées ou vulnérables selon la présence et le potentiel de présence dans les régions administratives*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne] [http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/pdf/liste_PMV_RepaRA_08_2008.pdf] (novembre 2011).

FloraQuebeca. 2009. *Plantes rares du Québec méridional*. Guide d'identification préparé par le comité Flore québécoise de FloraQuebeca en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Québec, Publications du Québec. 406 p.

Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons. 2010. *Plan d'aménagement 2009-2013. Forêt habitée de la Doré. Version 2*. En ligne : [http://www.coopriviereauxsaumons.com]. 36 p. et ann.

Couillard L., N. Dignard, P. Petitclerc, D. Bastien, A. Sabourin et J. Labrecque. 2012. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 434 p.

Dignard. N., P. Petitclerc, J. Labrecque et L. Couillard. 2009. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 144 p.

Dignard. N., L. Couillard, J. Labrecque, P. Petitclerc et B. Tardif. 2008. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitales-Nationales, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 234 p.

Hydro-Québec TransÉnergie. 2010a. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Poste de Lachenaie à 315-25 kV, poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV et lignes d'alimentation*. Étude d'impact sur l'environnement. Montréal, Hydro-Québec TransÉnergie. Pag. Multiple.

Hydro-Québec TransÉnergie. 2010b. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Ligne de la Mauricie-Lanaudière à 315 kV*. Étude d'impact sur l'environnement. Montréal, Hydro-Québec TransÉnergie. Pag. Multiple.

Lavoie, R. 2006. *Entente de conservation*. Entente n° 25,390. Entre le Conseil régional de l'environnement de Laval et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Régie par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q., c. C-61.01). 15 novembre 2006. 17 p. et ann.

Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). 2013. *Espèces menacées ou vulnérables au Québec*. En ligne : [http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm].

Ville de Montréal. 2011. *Inventaires divers. Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies*. Montréal, Ville de Montréal.

Annexe B :
Dossier cartographique

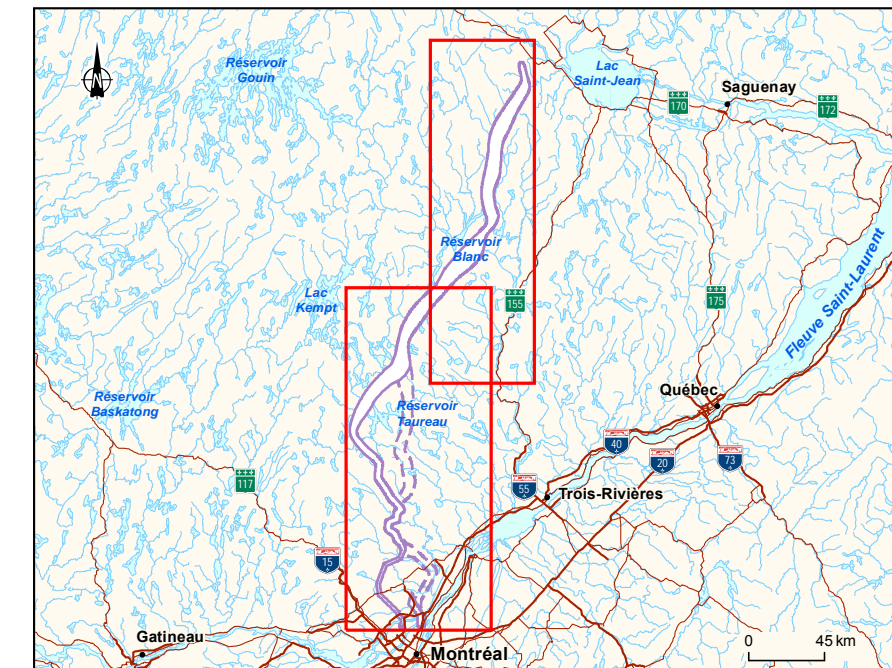
Habitats potentiels d'espèces floristiques à statut particulier

Sources :
BNQ, 1:50 000, RNC, 2007
© Du Massif à la Pointe du Chêne, reproduit avec la permission de RNC
BNQ, 1:100 000, RNC, Québec, 2007
Système sur des découpages administratifs (SDA), MNR, Québec, avril 2013
Base géographique de TransÉnergie (BGT), Hydro-Québec, juin 2013
Données de projet, Hydro-Québec, novembre 2013
Inventaire et cartographie : GENHAM, 2013 et 2013
Fichier : 7181_04_gpt_111_fab_floristique_gpt_140217.mxd

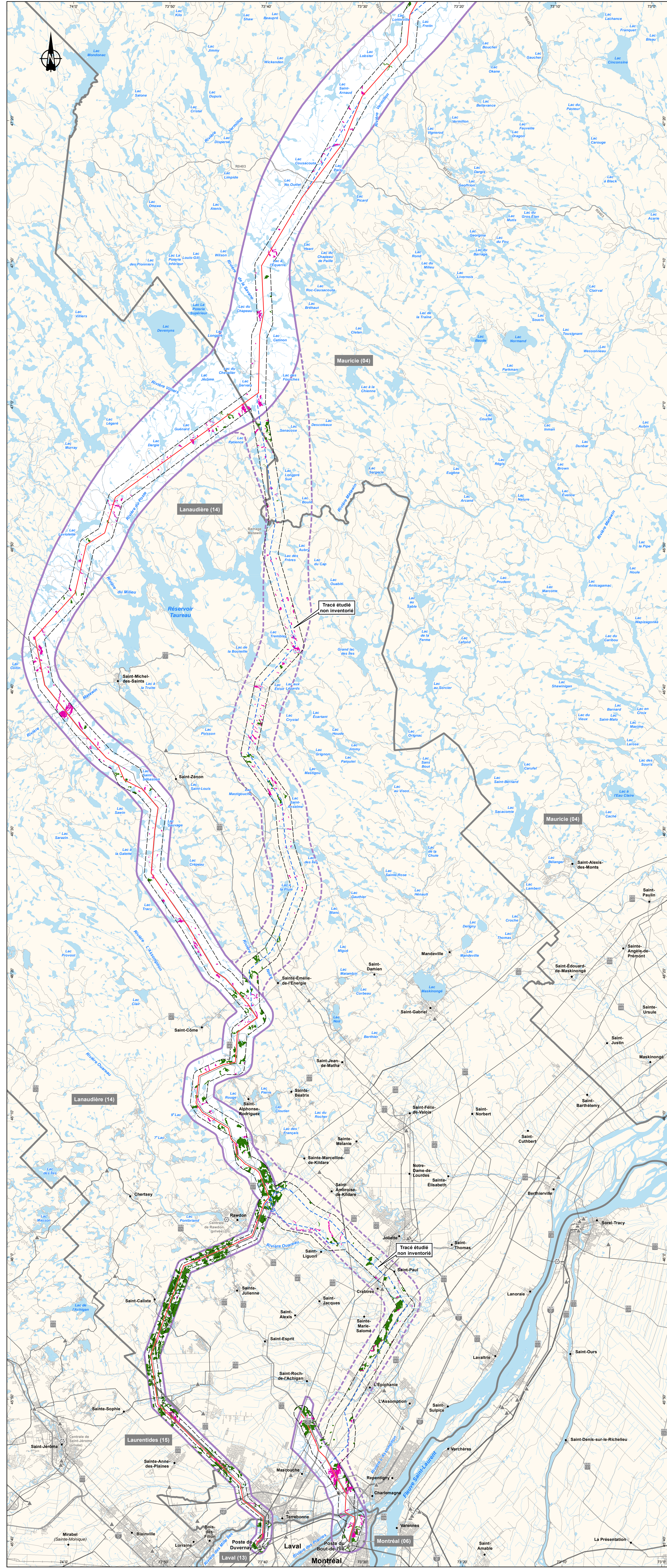
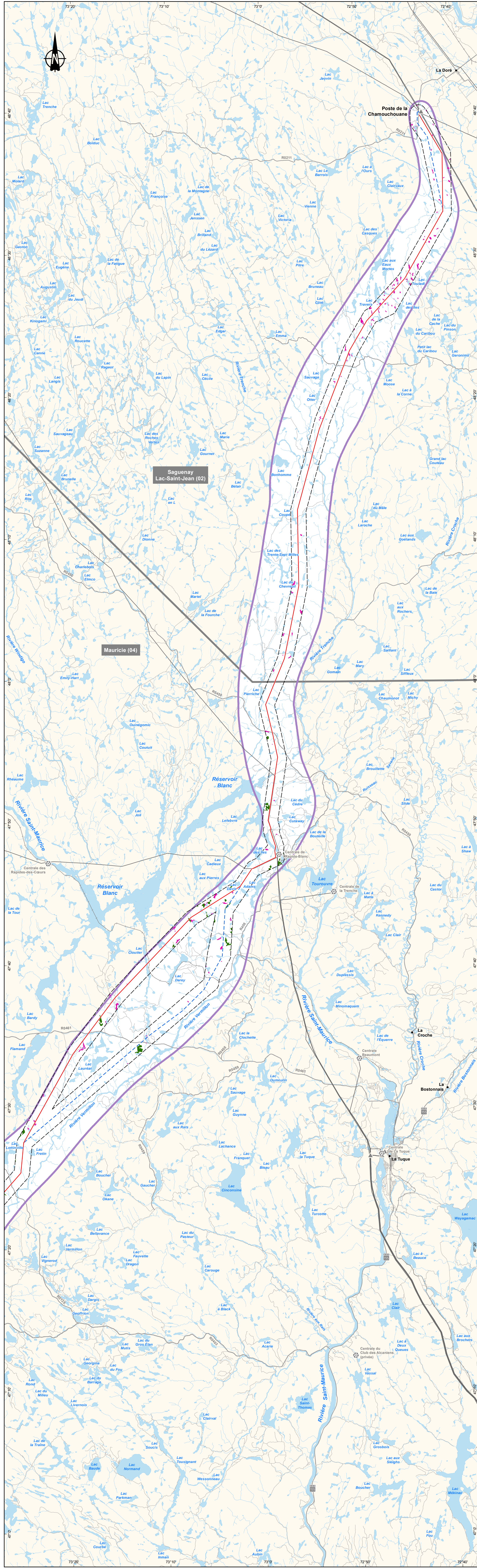
0 2,25 4,5 6,75 km
MTM, fuseau 8, NAD83



Décembre 2013 **Carte A**



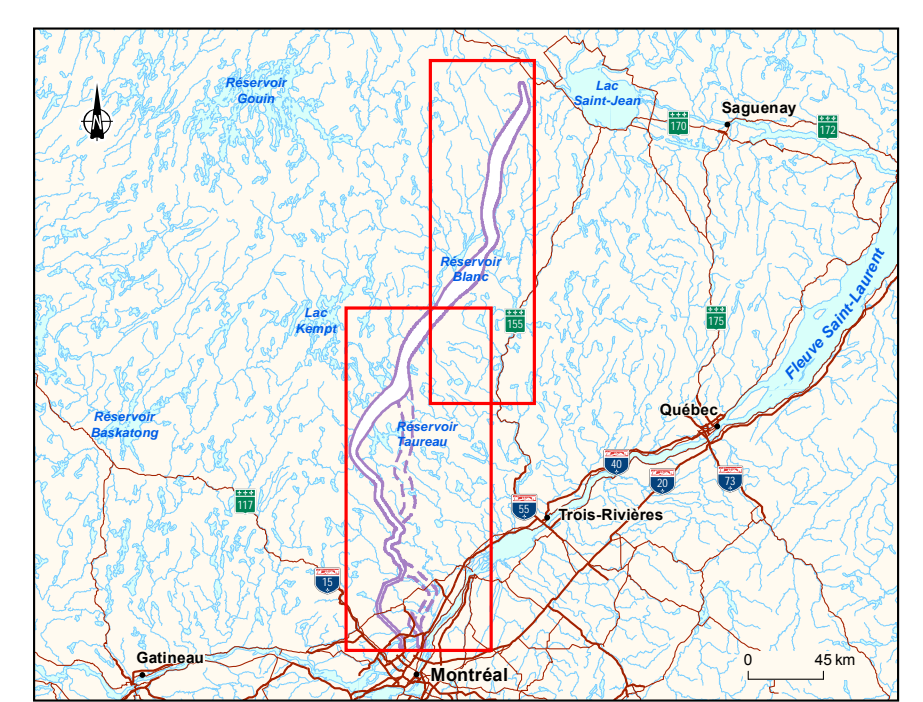
- Milieu humide abritant potentiellement des espèces floristiques à statut particulier
 - Habitat forestier abritant potentiellement des espèces floristiques à statut particulier
 - Zone d'étude détaillée (1 à 2 kilomètres de largeur)
- Infrastructures**
- Autoroute
 - Route nationale ou régionale
 - Chemin forestier principal ou autre chemin
 - Voie ferrée
 - Centrale hydroélectrique
 - Poste de transport
 - Ligne de transport
- Limite**
- Région administrative
- Composantes du projet**
- Corridor retenu
 - Corridor étudié non retenu
 - Tracé retenu
 - Tracé étudié



Habitats visités

Sources :
SDP1 : 1:50 000, RNCan, 2007
SDAT : 1:100 000, MNR Québec, 2007
Système sur les découpages administratifs (SDA), MNR Québec, avril 2013
Base géographique de Trans-Énergie (BGT), Hydro-Québec, juin 2013
Données de projet, Hydro-Québec, novembre 2013
Inventaire et cartographie : GENVAR, 2012 et 2013
Fichier : 7181_08_gel_112_exp_floristique_statut_particulier

0 2,35 4,5 6,75 km
MTH, Niveau 8, MARS13

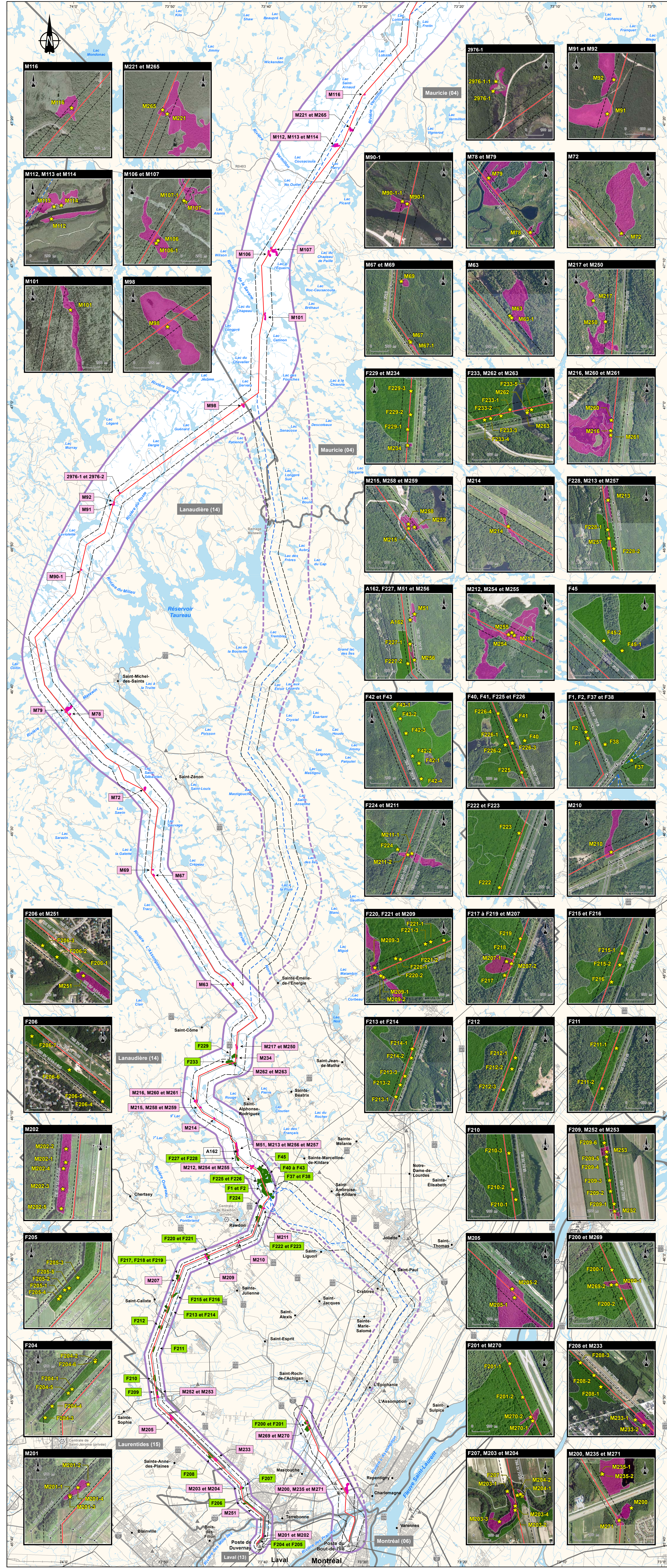
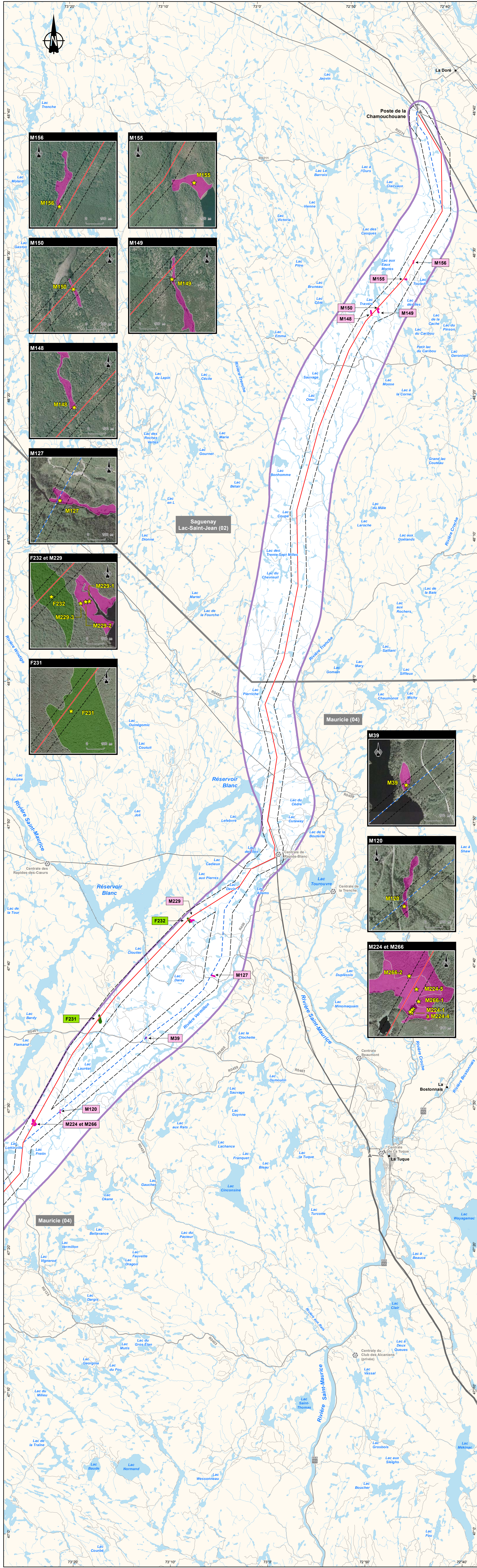


- Inventaire floristique**
- Habitats visités
 - M51 Milieu humide
 - F38 Habitat forestier
 - A162 Affleurement rocheux
 - ★ Relevé floristique *
 - Zone d'étude détaillée (1 à 2 kilomètres de largeur)
 - Zone d'étude restreinte (100 mètres de largeur) *

- Infrastructures**
- Autoroute
 - Route nationale ou régionale
 - Chemin forestier principal ou autre chemin
 - Voie ferrée
 - ⊙ Centrale hydroélectrique
 - ▲ Poste de transport
 - Ligne de transport

- Limite**
- Région administrative
- Composantes du projet**
- Corridor retenu
 - Corridor étudié non retenu
 - Tracé retenu
 - Tracé étudié

* Cette information n'apparaît que sur les agrandissements



**Observations
d'espèces floristiques à statut particulier**

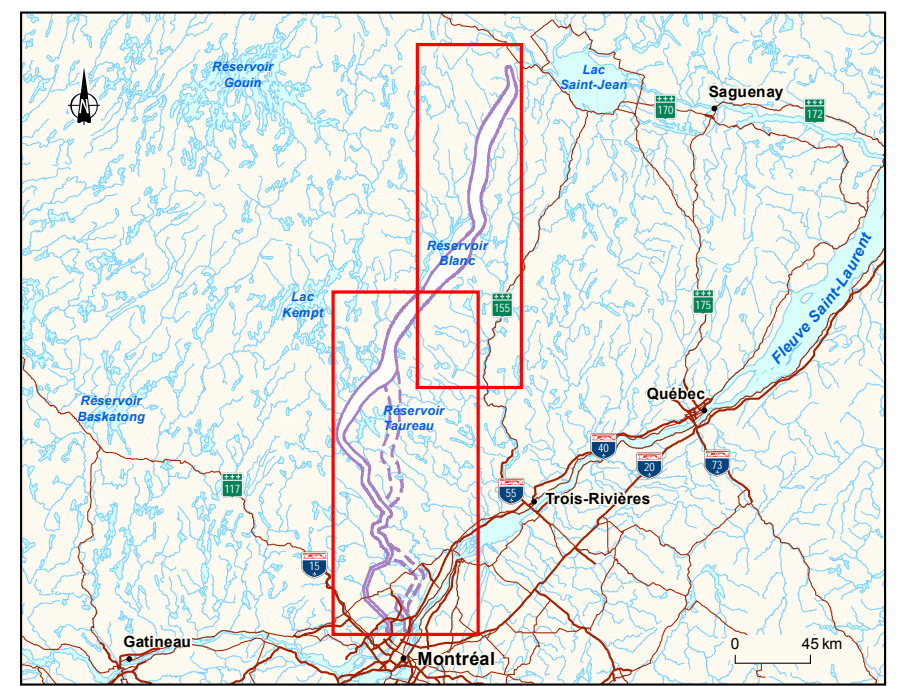
Sources :
SDAT, 190 000, RNC, 2007
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, reproduit avec la permission de RNCAN
SDAT, 1:100 000, MTRV, Québec, 2007
Système sur les découpages administratifs (SDA), MTRV Québec, avril 2013
Base géographique de TransÉnergie (BGT), Hydro-Québec, juin 2013
Données de projet, Hydro-Québec, novembre 2013
Inventaire et cartographie : GENIVAR, 2012 et 2013
Fichier : 7181_L_CG_pet_169_exp_botanique_statut_140217.mxd

0 2,25 4,5 6,75 km
MTM, Niveau 8, NAD83

Carte C



Décembre 2013



Inventaire floristique

Habitats potentiels visés

- M51 Milieu humide
- F38 Habitat forestier

Observations d'espèces floristiques à statut particulier *

Espèces vulnérables

- Ail des bois
(*Allium tricoccum* var. *tricoccum*)
- Conopholis d'Amérique
(*Conopholis americana*)
- Érable noir
(*Acer nigrum*)

**Espèces susceptibles
d'être désignées menacées ou vulnérables**

- Carex de Mühlenberg
(*Carex muhlenbergii* var. *muhlenbergii*)
- Caryer ovale
(*Carya ovata* var. *ovata*)
- Noyer cendré
(*Juglans cinerea*)
- Piantanère à grandes feuilles
(*Piantanera macrophylla*)
- Woodwardie de Virginie
(*Woodwardia virginica*)

Espèces vulnérables à la cueillette

- Adiante du Canada
(*Adiantum pedatum*)
- Asaret du Canada
(*Asarum canadense*)
- Cardamine carcajou
(*Cardamine diphylla*)
- Lis du Canada
(*Lilium canadense*)
- Matteucie fougère-à-l'austruche
(*Matteuccia struthiopteris* var. *pennsylvanica*)
- Sanguinaire du Canada
(*Sanguinaria canadensis*)
- Trille blanc
(*Trillium grandiflorum*)
- Uvulaire à grandes fleurs
(*Uvularia grandiflora*)

Zone d'étude détaillée (1 à 2 kilomètres de largeur)

Zone d'étude restreinte (100 mètres de largeur) *

Infrastructures

- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Chemin forestier principal ou autre chemin
- Voie ferrée
- ⊙ Centrale hydroélectrique
- ▲ Poste de transport
- Ligne de transport

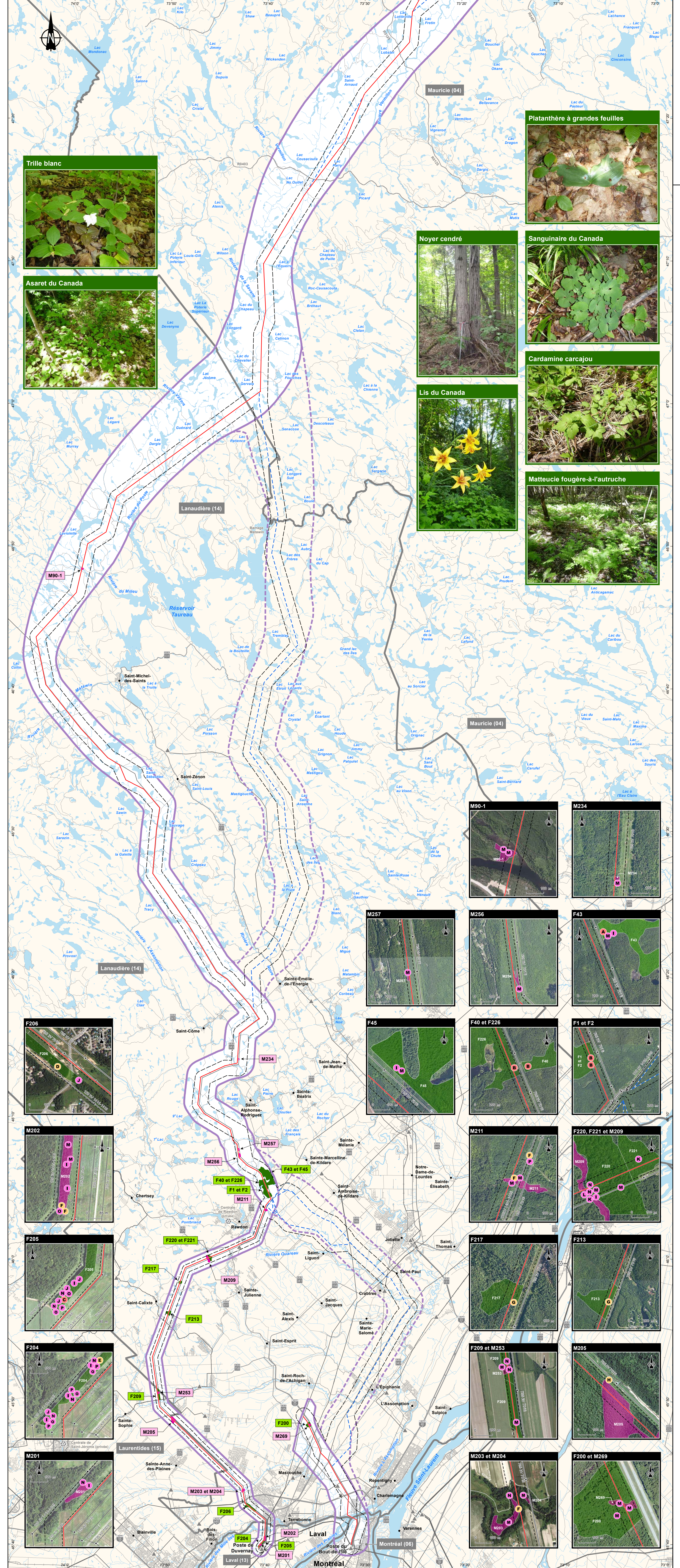
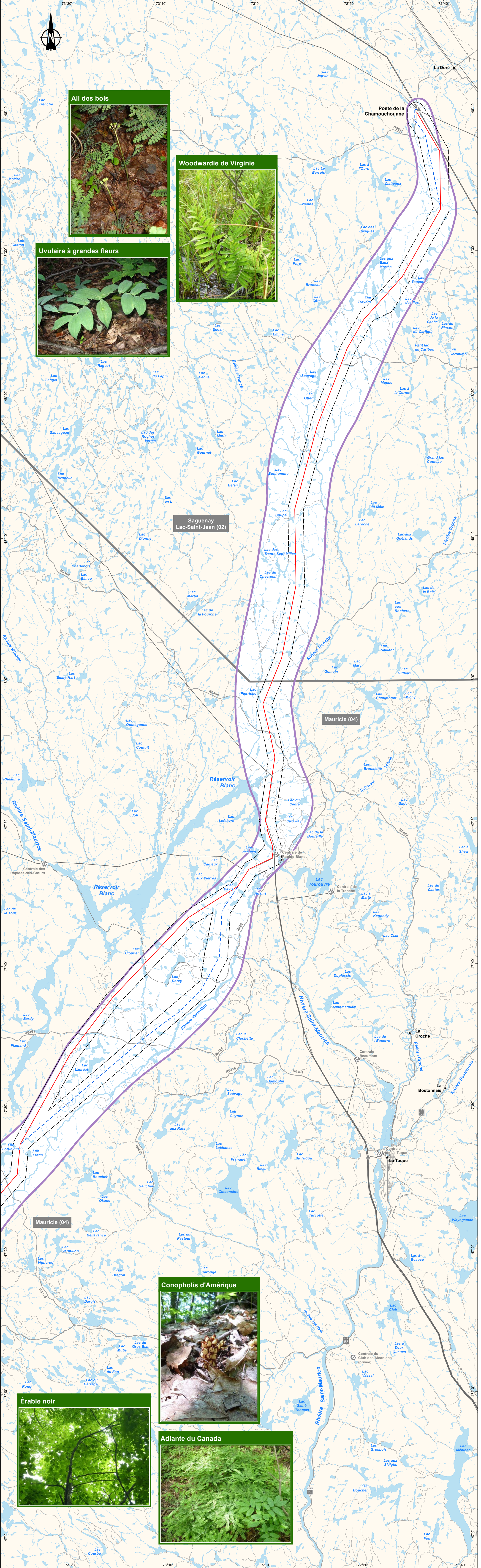
Limite

- Région administrative

Composantes du projet

- Corridor retenu
- Corridor étudié non retenu
- Tracé retenu
- Tracé étudié

* Cette information n'apparaît que sur les agrandissements



Annexe C :
Fiches floristiques

Lors des inventaires réalisés en 2012, le recouvrement d'une espèce a été indiqué en pourcentage. En 2013, le recouvrement a été évalué à l'aide de classes de recouvrement tels que présentés au tableau C-1. De plus, lorsqu'une espèce a été observée à proximité de l'endroit où le relevé floristique a été réalisé, aucun pourcentage de recouvrement n'a été inscrit dans la parcelle pour cette espèce.

Tableau C-1 : Classe de recouvrement et pourcentage indiqué dans les fiches floristiques

Classe de recouvrement (%)	Pourcentage indiqué dans les fiches floristiques
> 75	87 %
50-75	63 %
25-50	37 %
5-25	15 %
1-5	3 %
< 1	1 %

Insérer le carton avec la pochette CD

Annexe D :
Photographies



Photo 1 : Adiante du Canada



Photo 2 : Adiante du Canada



Photo 3 : Ail des bois



Photo 4 : Asaret du Canada



Photo 5 : Cardamine carcajou



Photo 6 : Conopholis d'Amérique



Photo 7 : Conopholis d'Amérique, stade de maturité avancé



Photo 8 : Conopholis d'Amérique



Photo 9 : Érable noir



Photo 10 : Lis du Canada



Photo 11 : Matteucie fougère-à-l'autruche



Photo 12 : Matteucie fougère-à-l'autruche



Photo 13 : Noyer cendré



Photo 14 : Platanthère à grandes feuilles



Photo 15 : Sanguinaire du Canada



Photo 16 : Trille blanc



Photo 17 : Uvulaire à grandes fleurs



Photo 18 : Woodwardie de Virginie